

Enabel



وزارة التجهيز والنقل واللوجستيك والماء
Ministère de l'Équipement et du Transport
et de la Logistique et de l'Eau

Rapport final

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE MISE A NIVEAU ENVIRONNEMENTALE DES ECOLES RURALES - MOR1004011

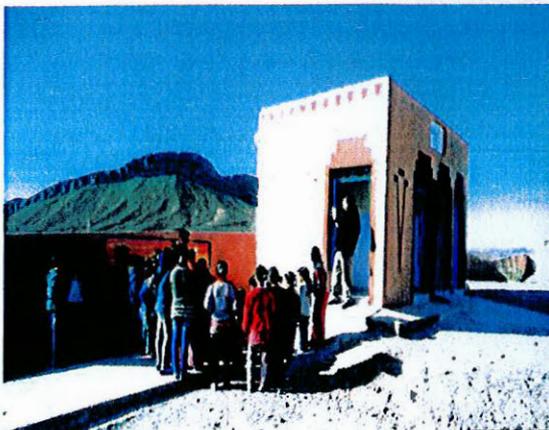


Table des matières

Table des matières.....	2
Acronymes	3
Fiche d'intervention.....	4
Appréciation générale.....	5
PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés	6
1 Appréciation de la stratégie d'intervention	6
1.1 Contexte.....	6
1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention	9
2 Results achieved	11
2.1 Matrice de monitoring	11
2.2 Analyse des résultats.....	12
3 Durabilité	28
4 Enseignements	32
4.1 Enseignements tirés	32
4.2 Recommandations.....	35
PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)	38
Suivi des décisions	39
1 Dépenses.....	45
2 Taux de décaissement de l'intervention.....	49
3 Personnel de l'intervention	51
4 Marchés publics	53
5 Accords d'exécution.....	59
6 Équipements.....	59
7 Cadre logique original tiré du DTF :	60
8 Matrice de monitoring complète	64
9 Outils et produits	64



Acronymes

ABH	Agence de Bassin Hydraulique
AMPTE	Association des Mères, Pères et Tuteurs d'Elèves
AOO	Appel d'Offres Ouvert
APMNEER	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
AREF	Académie Régionale de l'Education et de la Formation
BM	Banque Mondiale
BS	Bloc Sanitaire
COPIL	Comité de Pilotage
CPS	Cahier des Prescriptions Spéciales
CSN	Comité de Suivi National
CSP	Comité de Suivi provincial
CTS	Comité Technique de Suivi
DAEPR	Division de l'Approvisionnement en Eau Potable Rurale
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DP	Direction du Projet
DRPE	Direction de la Recherche et de la Planification de l'Eau
ENABEL	Agence Belge de Développement
ETR	Evaluation finale
GIZ	Coopération Allemande au Développement
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
M&E	Monitoring et évaluation
MTR	Evaluation à mi-parcours
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEMEE	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
MEN	Ministère de l'Education Nationale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMNEER	Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
PNAR	Plan National Assainissement Rural
SAEP	Système d'adduction d'Eau Potable
SIG	Système d'Information Géographique
RAF	Responsable Administration et Finances
SEEE	Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement
TdR	Termes de Référence

Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
Code de l'intervention	MOR 10 040 11
Localisation	DTF: Régions de Sous-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord Suite à la décision du COPIL du 19/12/2015, réduction de la zone d'intervention aux Provinces de Tinghir, Zagora, Ouarzazate et Taroudant (Régions Souss-Massa et Draâ-Tafilalet)
Budget	Contribution marocaine: 18.804.000 MAD Contribution belge: 5.000.000€ Budget total: +/-6.7M€
Institution partenaire	Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Chargé de l'Eau
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du comité de pilotage	Convention spécifique : 03/12/2010 Date de démarrage de l'intervention : 02/03/2011
Date de fin de la convention spécifique	02/12/2017
Groupes cibles	Directs: Environ 5068 élèves -dont 2623 filles- et environ 307 professeurs et directeurs des écoles rurales relevant des zones d'intervention du projet. Indirects: Structures -déconcentrées et décentralisées de l'Etat Société civile Familles des filles et garçons du milieu rural dans les zones d'intervention du Programme National.
Impact ¹	Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord.
Outcome	Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires au niveau des écoles.
Outputs	R1 : Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels.
	R2 : La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs.
	R3 : Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable.
Période couverte par le rapport	Mars 2011- Février 2018

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés

1 Appréciation de la stratégie d'intervention

1.1 Contexte

*Dans le présent chapitre, le rapport final doit décrire les éléments contextuels/évolutions qui ont eu une influence **cruciale** sur l'intervention et sur l'atteinte des résultats (contexte général, contexte institutionnel, contextes des modalités d'exécution, contexte de la dynamique HARMO). Ne mentionnez que les éléments les plus dignes de l'être.*

Contexte général

Le projet APMNEER, a été élaboré et mis en œuvre dans un contexte national caractérisé par des évolutions majeures, ayant trait à :

- La mise à niveau du secteur de l'eau en milieu rural, en matière d'assainissement, d'approvisionnement et d'accès à l'eau potable;
- La décentralisation (régionalisation avancée);
- La mise en œuvre de l'INDH ;
- L'élaboration de la stratégie nationale en matière de développement durable ;
- La Charte Nationale d'Education et de Formation et le Plan d'Urgence «Najah 2009-2012 » ;
- L'adoption de la nouvelle constitution ;
- La convention entre le SEE et le MEN qui vise à instaurer un cadre général de partenariat entre les deux ministères pour la réalisation du programme national « PMNEER » qui concerne près de 17.500 écoles.

Ceci en plus des engagements du Maroc à l'échelle internationale particulièrement la «Décennie des Nations Unies pour l'Education en vue du Développement Durable» déclarée par les Nations-Unies en décembre 2002.

Contexte institutionnel

Les statuts institutionnels des organismes chargés de l'eau et de l'environnement ont véritablement évolué durant la phase de mise en œuvre du projet APMNEER (2011-2017).

En 2012 (quelques mois après le démarrage effectif du projet), une réorganisation a été opérée au niveau des services centraux du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE). Le Département de l'Eau a été désigné comme maître d'ouvrage du projet, en remplacement du Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement (SEEE), sous la tutelle du MEMEE. Ce même département s'est vu érigé en 2013, en Ministère délégué auprès du MEMEE, puis à celui de Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau (2017). L'institution n'est plus rattachée au secteur de l'Energie et des Mines, mais dépend actuellement du Ministère de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau.

Or, la mise en place des blocs sanitaires ainsi que la sensibilisation et l'éducation à l'environnement qui constituent les principaux volets du projet, ne relèvent pas des attributions du maître d'ouvrage.

Appréciation générale

Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :	Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :
<p>L'APMNEER est venu renforcer les efforts d'un programme national d'envergure (le PMNEER), visant la qualification environnementale de l'école rurale, l'offre d'un cadre salubre, adéquat et durable pour les écoliers et la contribution à la réduction de l'abandon scolaire, notamment chez les jeunes filles.</p> <p>Un des trois objectifs assignés par le projet est d'appuyer le PMNEER à élaborer une stratégie,..... des outils méthodologiques et à mettre en place une planification appropriée pour réaliser ses objectifs ambitieux.</p> <p>L'intervention est pertinente dans la mesure où elle a contribué à répondre à des besoins vitaux de la population cible (SAEP et BS).</p> <p>L'intervention est également efficace au vu de la dynamique qu'elle a pu engendrer dans ses zones d'implémentation et aussi de la mobilisation effective et la responsabilisation autour des actions du projet, de toutes les parties prenantes (partenaires, bénéficiaires, société civile, PME) en présence d'une équipe de projet volontaire, professionnelle et engagée.</p> <p>La durabilité des infrastructures a été garantie au niveau local, au vu de l'engagement des parties prenantes et nécessite toutefois à accompagner, mieux les volets de la maintenance et de l'entretien des ouvrages. Une charte dédiée a été adoptée pour formaliser la pérennité des réalisations.</p> <p>Enfin, l'intervention est parvenue à opérer un changement tangible, ne serait-ce qu'en termes d'incitation à une prise de conscience des enjeux éducatifs, environnementaux et sanitaires.</p>	<p>L'APMNEER est venu renforcer les efforts d'un programme national d'envergure (le PMNEER), visant la qualification environnementale de l'école rurale, l'offre d'un cadre salubre, adéquat et durable pour les écoliers et la contribution à la réduction de l'abandon scolaire, notamment chez les jeunes filles.</p> <p>Un des trois objectifs assignés par le projet est d'appuyer le PMNEER à élaborer une stratégie,..... des outils méthodologiques et à mettre en place une planification appropriée pour réaliser ses objectifs ambitieux.</p> <p>L'intervention est pertinente dans la mesure où elle a contribué à répondre à des besoins vitaux de la population cible (SAEP et BS).</p> <p>L'intervention est également efficace au vu de la dynamique qu'elle a pu engendrer dans ses zones d'implémentation et aussi de la mobilisation effective et la responsabilisation autour des actions du projet, de toutes les parties prenantes (partenaires, bénéficiaires, société civile, PME) en présence d'une équipe de projet volontaire, professionnelle et engagée.</p> <p>La durabilité des infrastructures a été garantie au niveau local, au vu de l'engagement des parties prenantes et nécessite toutefois à accompagner, mieux les volets de la maintenance et de l'entretien des ouvrages. Une charte dédiée a été adoptée pour formaliser la pérennité des réalisations.</p> <p>Enfin, l'intervention est parvenue à opérer un changement tangible, ne serait-ce qu'en termes d'incitation à une prise de conscience des enjeux éducatifs, environnementaux et sanitaires.</p>
Notez votre appréciation générale de l'intervention 2:	Notez votre appréciation générale de l'intervention 3:
<p>.....</p> <p style="text-align: center;">Fonctionnaire exécution nationale⁴ <i>Chef de la Division d'Appui National en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural</i> Signé : Fachid MADAH</p>	<p>.....</p> <p style="text-align: center;">Fonctionnaire exécution ENABEL⁵ Malik SOUALI Chargé de Programmes Enabel - Agence Belge de développement</p>

² Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

³ Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

⁴ Nom et signature

⁵ Nom et signature

Le MEN, responsable des écoles au niveau de tout le territoire national, censé porter ce genre de projets, y a été associé en tant que partenaire indirect, au même titre que l'autorité nationale en charge de l'environnement ; devenue à présent un Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable.

Ce cadre institutionnel, peu approprié n'a pas aidé à une mise en œuvre dans des conditions favorables.

Gouvernance du projet

Le Projet a été domicilié localement au sein du Service Provincial de l'Eau de Ouarzazate, à proximité de la zone ciblée. Les provinces de Zagora et de Tinghir dans le Souss-Massa-Drâa ont été identifiées comme étant les 2 provinces pilotes.

La Direction du Projet (DP) a été composée du responsable national, basé à Rabat, au sein du Département de l'Eau (SEE), du coresponsable Enabel et du RAF, basés à Ouarzazate, appuyés par une équipe de terrain, constituée de deux animatrices - 4 animateurs et une technicienne-trois techniciens.

Un cadre a été désigné ultérieurement au sein de la DRPE, comme point focal, responsable du projet (Décision du COPIL 3 du 5 juillet 2012).

Le projet disposait également d'un local dans une école rattachée au MEN à Tinghir et, d'un local à la Province de Zagora.

A côté de la DP, deux autres instances d'exécution et de suivi, à savoir le COPIL et le Comité de Suivi Provincial.

L'intervention a également bénéficié d'un appui transversal, à travers la contribution des Conseillers Techniques Thématiques (genre et environnement) ; le concours des Assistants Juniors.

Le projet a dû subir pendant une période, les effets d'une gestion peu efficace, partagée entre Rabat et Ouarzazate. La délégation par la suite de certaines attributions du responsable national à la chef de service de l'Eau, nommée à Ouarzazate, a permis d'activer le processus de prise de décisions.

La nomination en 2015 d'un nouveau responsable national de projet, en la personne du chef de la Division de L'Approvisionnement en Eau Potable dans le monde rural, assorti d'un pilotage rapproché du Secrétaire Général du Ministère, a créé une dynamique notoire, sur un certain nombre de dossiers.

La DP et l'équipe de terrain notamment, ont assuré une étroite collaboration avec les intervenants du secteur, à savoir les communes territoriales, les délégations provinciales relevant des ministères MEN et Santé, les ONG locales, l'INDH,...). Ceci a permis d'améliorer l'harmonisation entre ces mêmes intervenants (réconciliation des approches, arrangement des plans type de construction ;...)

Modalités d'exécution financière

Conformément aux stipulations du DTF, 72,8% de la contribution belge, a été cogérée selon les principes de la cogestion. Ceci en plus du respect intégral des règles et procédures en vigueur au Maroc en matière de dépenses et de marchés publics. Le budget en cogestion a été inscrit dans la morasse budgétaire du SEEE (appellation initiale de l'institution partenaire).

Cette modalité a été considérée peu appropriée.

L'exercice 2013 a connu un gel dans la mise en œuvre du projet suite au concours de différentes circonstances. Les dépenses enregistrées ont été de 45% en régie et 0% en cogestion. Un taux faible d'exécution, expliqué en grande partie par la lenteur et la complexité des procédures, liées à la modalité cogestion.

L'année 2014 a par contre été marquée par la recommandation du 7ème COPIL, portant sur des réaménagements budgétaires (création d'une ligne et changement d'une autre de la cogestion à la régie). La direction du budget a soulevé la question sur les modalités de cette transaction ; et malgré les multiples réunions dédiées, la lenteur du système cogestion a perduré.

Le projet est encore passé par une phase de faible exécution en 2015, en régie comme en cogestion. Le circuit de validation des CPS et de lancement des AO, y a largement contribué. Ceci dit, le taux d'engagement s'est vu considérablement amélioré, fin de l'année 2015.

L'exercice 2016, quant à lui a été marqué par une nette amélioration dans le circuit d'exécution des marchés ; un accroissement des taux en cogestion et un impact positif sur les réalisations du projet.

Un réaménagement budgétaire évalué à 300 000 euros a été entériné lors du 10ème COPIL tenu le 15 avril 2016 afin de répondre à des besoins pressants de la direction de projet.

Contexte HARMO

Cette intervention a fait suite à une requête du partenaire national. Elle a été cohérente avec les stratégies nationales en matière de réforme de l'éducation, de développement durable et d'amélioration de la scolarisation en milieu rural.

Elle s'est alignée sur les systèmes et procédures nationales en matière de gestion des finances publiques et de procédure de passation des marchés.

L'APMNEER s'est également appuyé sur une complémentarité opérationnelle avec le programme Bourses mis en œuvre par Enabel, de même avec l'APNA et le PDAI IKAF.

Il a également recherché une synergie d'action avec les organisations de la société civile travaillant sur les questions du genre et de l'environnement. 5 écoles ont été sélectionnées pour intégrer le programme des écoles écologiques « Eco-école »

Aussi, des actions d'harmonisation et d'échanges ont été initiées auprès des interventions de coopération similaires (la coopération italienne, la coopération espagnole, la GIZ) en plus de l'UNICEF.

Une complémentarité a été également initiée avec d'autres institutions que ce soit publiques ou privées, à savoir : l'ANDZOA, le département de l'environnement (via la province), MANAGEM/SMI, l'ONEE, les entreprises attributaires des marchés APMNEER.

Par ailleurs, les principes de l'intervention étant basés sur l'alignement au PMNEER ; l'institution chargée de sa mise en œuvre opérait selon une approche différente de celle du maître d'ouvrage de l'APMNEER. D'où les entraves d'une bonne synchronisation entre les deux partenaires et des répercussions sur l'exécution de l'APMNEER.

Concernant la responsabilité mutuelle, le projet a instauré un système de gouvernance et de rapportage qui garantit les mêmes niveaux d'accès à l'information et de prise de décision.

L'intervention a privilégié pendant toutes les phases du projet, une gestion axée sur les résultats.

1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Décrivez la manière dont l'intervention était censée fonctionner et comment cela s'est réellement déroulé. Si vous disposez de représentations visuelles de la logique d'intervention initiale et/ou actuelle, incluez-les ici (diagramme, schéma, photo, etc.). Si d'importantes réorientations stratégiques sont intervenues, mentionnez la raison de cette décision.

Etude ligne de base

Il était attendu de la réalisation de Baseline, survenue en février 2013, outre une situation « avant-APMNEER », un réajustement du cadre logique, un plan de monitoring- évaluation et des recommandations, à même de renforcer l'efficacité de l'intervention.

Faute de résultats concluants, le projet a dû se baser sur le cadre logique initial, avec une légère modification portant notamment sur une quantification partielle des IOV.

Evolutions à partir des stipulations du DTF

Le DTF avait prévu une phase pilote d'une durée –initiale- de 18 mois, consacrée à l'élaboration de la stratégie du programme et des outils nécessaires à sa mise en œuvre ainsi que leur expérimentation dans deux provinces pilote, à savoir Tinghir et Zagora. Une évaluation à mi-parcours devait intervenir au terme de cette première phase à des fins d'appréciation de la stratégie, des résultats des activités et des outils développés. Ces résultats et outils devaient être réajustés et amendés, en prélude de la phase d'extension du projet dans les autres régions ciblées.

La durée de la phase pilote, dépassant de loin les 18 mois prévus, est venue s'ajouter au retard de 8 mois, accusé au démarrage. Aussi, la mobilisation du CSN du PMNEER pour faciliter la prise des décisions n'a pas été évidente et l'appropriation des rôles a été jugée très lente.

Le nombre de 300 écoles prévu par le DTF dans 16 provinces, s'étalant sur les 3 ABH, n'a pu être atteint.

L'évaluation à mi-parcours est intervenue en décembre 2013 sans toutefois déboucher sur un rapport concluant, ni sur des propositions pour la phase d'extension.

Un atelier de relance a été tenu en mars 2014 à cet effet mais aussi pour reconsidérer l'intervention et offrir de nouvelles perspectives.

Le concours de l'Assistance Junior d'Enabel, assorti de formations et d'accompagnement, a favorisé la mise en place d'un système de cartographie des écoles, à partir d'une base de données antérieurement élaborée par l'équipe.

Ce concours a aussi aidé à l'apport d'un éclairage objectif sur le coût unitaire des blocs sanitaires en fonction de la dispersion des écoles et a permis de prendre des décisions fondées sur le périmètre que pourrait couvrir le projet afin de garantir une utilisation optimale des ressources financières.

Le COPIL du 19 décembre 2014 a validé la clôture de la phase pilote et le déploiement des activités sur les provinces retenues parmi les trois scénarios d'extension proposés, à savoir : Ouarzazate, Taroudant et une action pilote dans la province de Chefchaouen.

Cette concentration géographique a été adoptée afin de faciliter la mise en œuvre du projet pendant cette dernière phase. D'ailleurs, le nombre très significatif (134) de blocs sanitaires supplémentaires réalisés en pratiquement un an d'extension, conforte l'adéquation de ce choix géographique.

Autres évolutions pertinentes

- Le projet APMNEER a été concerné par les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement belge, sur la période 2015 – 2019. Un vif débat y afférent a été tenu entre le Maroc et la Belgique à l'occasion de la 26ème réunion de comité des partenaires, tenue le 24 octobre 2016.
- La charte nationale de l'éducation et de la formation (2000-2009), principale feuille de route stratégique, à la base du projet APMNEER, a été revue et évaluée en 2013 aboutissant à une nouvelle réforme 2015-2030. Celle-ci recentre les actions autour de l'équité, l'éducation des valeurs, et la bonne gouvernance. La nouvelle réforme mise sur la délégation des pouvoirs aux AREF.
- Le changement du statut institutionnel des principaux partenaires de l'intervention, à savoir les structures étatiques chargées de l'Eau et de l'Environnement, de 2011 à 2017.
- La loi cadre portant sur la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD) qui a constitué une grande avancée en matière de renforcement des mesures d'ordre législatif, réglementaire et institutionnel. Un changement qui a été pris en compte par l'intervention et a débouché sur l'élaboration d'un Plan d'Action Environnemental spécifique (PAE-APMNEER).
- La mise en œuvre du Plan Gouvernemental de l'Egalité 2012-2016, ainsi que toutes les évolutions du contexte institutionnel en matière de promotion de l'égalité des chances ; ont été prises en compte par l'intervention, à savoir : les droits de l'enfant, l'égalité entre les filles et les garçons et l'implication de tous les acteurs, y compris les mères.

2 Results achieved

2.1 Matrice de monitoring

Résultats / indicateurs	Valeur de baseline	Valeur cible finale	Valeur obtenue finale	COMMENTAIRE
IMPACT: Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord.				
OUTCOME: Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires				
Au moins 50% des écoles rurales ciblées équipés dont les blocs sanitaires adaptés sont utilisés et entretenus régulièrement.	Environs 40 % ne sont pas dotés de blocs sanitaires dans les Provinces de Zagora et Tinghir *Environ 57% ne sont pas dotés de blocs sanitaires dans les Provinces de Ouarzazate et Taroudant	80 écoles	150	
Au moins 60% d'écoles ciblées ayant le corps enseignant et les élèves appliquant les normes de base d'hygiène.	90% des écoles rurales n'applique pas les normes d'hygiène	100 écoles	160	
Taux d'abandon scolaire des filles et garçons dans les écoles ciblées en baisse.	NA	NA	NA	
Au moins 40% d'écoles ciblées adoptant les normes de base de l'égalité entre les sexes dans la gestion et l'entretien des latrines	NA	70 écoles	146	
OUTPUT 1: Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels.				
Les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans le PMNEER sont définis clarifiés, connus et appliqués,		L'évaluation du PMNEER a pu situer et positionner les acteurs concernés par le programme tout en définissant les rôles et responsabilité de chacun mais qui reste à le valider par le comité national de suivi pour application		
Le Comité de Suivi National (CSN) ainsi que les Comités de Suivi Provinciaux (CSP) des provinces partenaires sont opérationnels et se réunissent régulièrement une fois par trimestre		4 CSP/an /province; 2 CSN	20 CSP / 3 CNS	
Un cadre méthodologique et des outils de mise en œuvre pour le PMNEER, en l'occurrence le PAE et PAG, a été développé, communiqué et mis en œuvre		l'étude d'évaluation du PMNEER a proposé et recommandé une stratégie et méthodologie qui reste à développer et valider par le comité de suivi national et la mettre en œuvre par la suite		

OUTPUT 2: La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs.				
Nombre participants et participantes aux séances de sensibilisation sur l'environnement (l'hygiène scolaire, la gestion sanitaires,) et sur l'égalité des genres.		82 séances de sensibilisations aux profits des élèves et acteurs (thème d'utilisation et entretien des latrines, technique de lavage des mains et gestion de l'eau,...) environ 1600 participants et participantes;	65 505 participantes dont 30413 participants	
Nombre de conseils de gestion effectifs et qui participent activement à la bonne gouvernance des écoles notamment à la gestion sanitaire, à l'intégration de l'égalité des genres,.....	73	150	150	
Au moins 30% des AMPTE intégrant les mères ou tuteurs dans les bureaux de gestion.	66 AMPTE existantes Rien n'est renseigné par la ligne de base L'analyse genre des parties prenantes a noté l'absence des mères dans les AMPTE	20 AMPTE ont intégré les mères dans les bureaux.	Création de 34 AMPTE Renouvellement de 40, accompagnement de 56 et intégration des femmes dans 25 AMPTE	
Nombre d'écoles ciblées ayant des clubs d'environnement fonctionnels et contribuant à l'hygiène et à la propreté des latrines.	24	96 (à raison de 6 clubs/province)	40	
OUTPUT 3: Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable.				
Nombre d'écoles disposant d'infrastructure sanitaires adaptés aux besoins des filles et garçons et au contexte socioculturel et conforme aux normes nationales.		159	189	
Nombre d'écoles ciblées où les moyens ont été mobilisés pour assurer l'entretien et la maintenance des équipements		159	145	
Nombre d'écoles où les chantiers de construction des blocs sanitaires sont gérés selon les bonnes pratiques		159	179	
Nombre d'écoles ciblées où les communautés locales ont contribué à la mise en place des infrastructures sanitaires		159	159	

2.2 Analyse des résultats

Décrivez les résultats atteints par l'intervention

2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact⁶ (impact potentiel) ?

⁶ Terminologie : Impact = Objectif ES général ; Outcome = Objectif spécifique ; Outputs = Résultats attendus

Impact : « Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord »

L'impact développé ci-dessous, concerne celui qui a été induit par l'intervention dans les régions de la phase pilote et celles choisies pour la phase d'extension.

La contribution à l'amélioration des conditions de vie des filles et des garçons en milieu rural à travers la réalisation des BS est sans conteste : Un bloc sanitaire au sein d'une école est un droit et un besoin vital qui ont été satisfaits.

Ces garçons et filles ont pu avoir accès à des infrastructures correctes, adaptées au contexte local et ont été largement sensibilisés à la protection de leur milieu naturel et à l'application des mesures sanitaires de base. Cette sensibilisation auprès des jeunes est appelée à avoir des répercussions positives auprès de leur entourage immédiat (famille, amis,...).

Les adultes ont également bénéficié de sessions de formation et de sensibilisation, avec le concours effectif des ONG locales. D'où un enclenchement du processus de changements d'attitudes et de comportements.

Concernant l'amélioration de la scolarisation de la fille en particulier, l'accès aux latrines en milieu scolaire rural, pourvu par l'intervention n'est pas le seul facteur à avoir contribué. Il y a eu également le programme « Tayssir » (Appui financier aux familles vulnérables en milieu rural), en plus d'autres actions que ce soit celles soutenues par le gouvernement ou par les ONG, ayant visé la lutte contre la déperdition scolaire.

Par ailleurs, si l'intervention a pu visiblement contribuer à l'amélioration des conditions de vie des filles et garçons, la durabilité par contre risque d'être compromise et ce à des niveaux multiples : Infrastructure (entretien des BS), environnement (gestion des eaux produites par les latrines), adoption de bonnes habitudes (règles d'hygiène,...).

Les mesures à adopter pour une « amélioration durable », comme visé par l'impact ont été largement débattues par les parties prenantes de l'intervention et traduites en recommandations.

L'appréciation générale de l'impact par l'équipe de l'évaluation finale a été jugée favorable. Il s'agit selon elle, d'une appréciation « qualitative », en absence de valeurs quantifiées des impacts.

2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome-t-il été atteint ? Expliquez

OUTCOME : « Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires »

La vérification des quatre indicateurs assignés à l'outcome montre qu'il a été en bonne partie atteint.

En général, l'intervention a permis de développer et de tester, une démarche d'intervention suivant un modèle intégré prenant en compte les différentes étapes, à commencer par l'identification des écoles sur base de critères d'éligibilité et de priorisation. Les réunions de coordination entre comités de suivi, impliquant les différents partenaires, ont permis de recouper les données sur les écoles à cibler.

Des outils pertinents ont été développés à savoir : une carte d'identité administrative des écoles (avec les plans de l'école et des BS), un outil géo référencé pour la géo

localisation des écoles, le suivi de l'utilisation des latrines, le profil environnemental des écoles, le kit pédagogique et une charte de gestion des blocs sanitaires (entre le Conseil de Gestion, le CSP, la Commune Rurale et le projet APMNEER). Ces différentes étapes et les outils développés ont été formalisés dans un « protocole d'intervention » qui décrit l'ensemble du modèle intégré.

21 992 élèves dont 10 673 filles relevant des écoles rurales ciblées, ont eu accès aux infrastructures sanitaires adaptées au contexte local, respectant les dimensions genre et environnement et ont été sensibilisés à la question sanitaire scolaire et environnementale.

190 écoles primaires rurales (dont une a dû subir des contraintes liées à la nature du sol), ont bénéficié de la mise en service de blocs sanitaires, prenant en compte le genre et les enjeux et risques environnementaux. Quelques-unes de ces écoles ont été protégées par des murs de clôture et des petits espaces verts ont été aménagés dans leurs cours de récréation.

L'alimentation en eau potable a été assurée par la majorité des communes territoriales partenaires.

De plus, l'implication effective des bénéficiaires et des acteurs locaux (Clubs environnementaux, AMPTE) a contribué largement à la réussite des sessions de sensibilisation, d'éducation et de formation en matière de préservation de l'environnement et d'adoption des mesures d'hygiène scolaire.

Toutefois, la propriété des ouvrages demeure un réel sujet de préoccupation. En effet, les ouvrages construits sous la supervision du partenaire chargé de l'Eau deviennent, à leur réception définitive, propriété de l'Education nationale (MEN), qui sera de ce fait concerné par l'entretien et la maintenance de ces installations.

A défaut d'une application responsable de la charte multi-acteurs adoptée, l'accès durable à ces installations sanitaires se voit décidément compromis.

2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ? Expliquez

Résultat 1 : « *Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels* »

Ce résultat s'est décliné en une dizaine d'activités. Les réalisations sont synthétisées comme suit :

<p>Evaluation du PMNEER</p>	<p>le rapport produit est de bonne qualité, mais les conclusions et recommandations n'ont pas été suffisamment exploitées pour que la stratégie institutionnelle et opérationnelle, proposée soit adoptée.</p> <p>« <i>Le projet n'a pas eu beaucoup d'effet au niveau institutionnel du PMNEER, mais a opérationnalisé sa propre méthodologie et ses propres outils qui lui ont néanmoins permis d'atteindre l'objectif du projet</i> » <i>Revue finale-déc. 2017</i></p> <p>A souligner que l'effet a été notoire auprès des partenaires institutionnels locaux et l'a été dans</p>
-----------------------------	---

Mise en place des différents organes	<p>une moindre mesure, au niveau national.</p> <p>Les structures de coordination locales ont été mises en place.</p> <p>Les efforts fournis par le projet pour la redynamisation du CSN n'ont pas pu aboutir aux résultats escomptés qui exigent un engagement et une volonté de la part de toutes les parties prenantes.</p> <p><i>« Le projet APMNEER n'a pas pu redynamiser le CSN, ce qui n'était pas évident en l'absence de motivation de collaboration entre les départements en charge de l'Environnement et celui en Charge de l'Eau. Au niveau provincial par contre, les CSP ont pu être mobilisés. » Revue finale</i></p>
Etude socioculturelle et comportementale sur la problématique sanitaire	le rapport d'étude n'a pas été probant et les conclusions de l'étude n'ont pas pu être valorisées dans la stratégie d'intervention et de sensibilisation du projet.
Inventaire des acteurs, méthodes et outils existants de sensibilisation en environnement	le rapport d'étude n'a pas été concluant et n'a pu de ce fait apporter une valeur ajoutée au projet en termes de méthodes et supports pédagogiques à mettre en œuvre.
Réalisation d'un outil informatique et géo référencé de sélection	<p>L'outil a été élaboré mais n'a pu être validé par la Direction des Statistiques et la DSI du MEN ; des difficultés techniques ont concerné la situation géographique des écoles ; l'outil devait être aussi approuvé par le Ministère de la Défense pour pouvoir communiquer les données.</p> <p><i>« Les Directions Provinciales du MEN ne sont pas toutes informées sur l'outil géo référencé et, ne disposent pas des compétences requises pour sa bonne exploitation » Revue finale.</i></p>
Elaboration et actualisation des bases de données des écoles /structure sanitaire, au niveau des provinces	Ces bases de données ont été réalisées et des critères d'éligibilité établis, communiqués. Leur validation a été faite lors des réunions des CSP et COPIL.
Renforcement des capacités des acteurs institutionnels / Equipement des différents organes en charge de la mise en œuvre du projet.	<p>Elaboration d'une démarche de sensibilisation avant et pendant la mise en œuvre.</p> <p>Conduite des formations au profit des acteurs et partenaires locaux.</p> <p>Mobilisation du CSP/comités techniques de suivi pendant la mise en œuvre.</p> <p><i>« Les séances d'appui et de formation sur les aspects techniques pour la conduite et le suivi des chantiers, réalisées par les techniciens du projet » EMP 2013</i></p>
Communication du programme national auprès du public et la	Des actions de communication ont été faites lors

diffusion des leçons apprises.	de la restitution de l'évaluation du PMNEER, et à l'occasion de l'atelier de capitalisation. Une communication ciblée par ailleurs a été accomplie autour des réalisations phares de l'APMNEER : une page sur les réseaux sociaux, des articles dans la presse locale...
--------------------------------	---

R2. « La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs »

Quatre activités, assorties d'indicateurs, ont soutenu ce deuxième résultat. La synthèse des réalisations est la suivante :

Définition des priorités d'intervention à l'aide des outils élaborés par le projet	Elaboration d'une « stratégie » de sélection des écoles. Préparation de la liste des écoles rurales <u>éligibles et prioritaires</u> pour les équiper en blocs sanitaires. L'APMNEER a enregistré une forte implication des partenaires au niveau provincial et local (Services Env. délégations provinciales du MEN, provinces, communes rurales, société civile).
Elaboration des outils pédagogiques de communication et de sensibilisation	Réalisation d'un un kit pédagogique ciblant les élèves en premier lieu (guides, fiches, affiches, Chanson), en plus d'un guide en gestion administrative et financière à l'attention des associations.
Ateliers de formation et de sensibilisation/ Participation aux événements	Des ateliers ont été organisés sur différents thèmes au niveau des écoles (16 619 participants dont 7 501 femmes). <u>Ateliers de formation sur l'approche genre et l'approche droit de l'enfant</u> : ces ateliers ont regroupé des participants des AMPTE, Directeurs des écoles, Délégation MEN, Associations de développement (en complémentarité avec le programme Bourses). <u>Sensibilisation sur l'environnement</u> : sensibilisation au niveau des écoles par les animateurs/techniciens du projet sur l'hygiène scolaire, la gestion sanitaire, et sur l'égalité des genres (3 301 participants dont 1 625 participantes en 47 séances). Participation à la journée mondiale sur l'environnement ; au 7ème congrès mondial de l'éducation à l'environnement.

<p>Accompagnement rapproché des clubs d'environnement</p>	<p>Célébration des journées mondiales (Eau, La Femme, Les Toilettes, lavage des mains)</p> <p>Sensibilisation auprès des écoles, les encourageant à l'adhésion au programme des éco-écoles de la Fondation Mohammed 6 pour obtenir le label Vert.</p> <p>Nombre d'écoles ciblées ayant des clubs d'environnement fonctionnels et contribuant à l'hygiène et à la propreté des latrines : 31</p> <p>Participation des deux clubs d'environnement et autres partenaires au WEEC</p> <p><i>« La dynamique de ces clubs et leur contribution à l'hygiène et à la propreté des latrines sont mitigées » EF- déc. 2017</i></p>
<p>Accompagnement rapproché des AMPTE</p>	<p>Création de 18 AMPTE ; renouvellement de 25 AMPTE, accompagnement de 48 AMPTE ; intégration des femmes dans 16 AMPTE.</p> <p><i>« La participation des AMPTE à la gestion sanitaire au niveau des écoles est limitée » EF- déc. 2017</i></p> <p>Le contexte socio-culturel a constitué réellement un frein à la compréhension et à l'acceptation de l'intégration du genre.</p>
<p>Validation et signature de la "charte de gestion des infrastructures sanitaires"</p>	<p>ces chartes ont été systématiquement élaborées pour chaque province à Taroudant.</p>
<p>Accompagnement de conseils de gestion effectifs et qui participent activement à la bonne gouvernance</p>	<p>Une soixantaine de conseils de gestion</p>
<p>Suivi du fonctionnement et de la maintenance des blocs sanitaires</p>	<p>Suivi réalisé dans 45 écoles (80 % des blocs sanitaires sont bien gérés et entretenus correctement)</p> <p>Il s'agit des 45 écoles de la phase pilote, qui ont bénéficié le plus de ce suivi en comparaison avec les autres écoles également ciblées.</p>
<p>l'échange d'expériences de gestion scolaire entre comités de gestion</p>	<p>Cet échange entre comités de gestion n'a pu avoir lieu (<i>Rapport EF</i>).</p> <p>La modalité de cogestion d'une part et la disposition du maître d'ouvrage à assurer ce genre d'activités de l'autre, ont constitué des facteurs entravant la réalisation de cet</p>

	<p>échange.</p> <p>Par contre, il y a eu des échanges d'expériences lors des formations organisées au profit des AMPTE.</p> <p>Visite de deux écoles (école communautaire Wisslata et école El Massira à Ouarzazate).</p> <p>Echange d'expériences lors de la célébration de la journée mondiale des femmes à Ait Boudaoud au sein du secteur scolaire Amrad bénéficiaire du projet et géré par une directrice en présence des acteurs partenaires ; des élèves des deux provinces Zagora et Tinghir</p> <p>Echanges entre les écoles pour la participation au 1er Forum de l'environnement à Zagora.</p>
--	---

R3. « Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable »

6 activités ont été planifiées dans le cadre de ce résultat. Leur réalisation a été, lors des deux phases du projet confrontée à des facteurs de blocage : la lenteur enregistrée pour la validation des plans types des BS, le statut « infructueux » déclaré à plus d'une reprise lors des réceptions des offres, en plus du nombre réduit des soumissionnaires.

Néanmoins, l'intervention a pu tirer profit des difficultés de la phase d'expérimentation et a tenté de se rattraper lors de la phase d'extension.

La contribution des acteurs et partenaires locaux, notamment les techniciens des communes rurales, le service équipement des provinces, les délégations provinciales du MEN, dans la mise en œuvre de ces activités a enregistré un effet positif.

Les réunions assez régulières de coordination (Equipe Enabel, Service Eau, autres acteurs, notamment les entreprises adjudicatrices) ont permis de contrôler la progression des travaux et de pallier aux difficultés techniques rencontrées.

Il convient de rappeler, à ce propos que l'assistance technique, appelée par l'intervention pour le suivi des travaux, n'a pu répondre convenablement aux stipulations du CPS.

Les infrastructures réalisées, dans le cadre de ce résultat, (189 écoles primaires équipées de BS) ont été conformes aux normes de qualité et aux normes nationales ; disposant d'équipement de base adapté aux besoins.

La question de leur entretien, une condition fondamentale pour la pérennisation, a été sérieusement abordée.

Le tableau ci-dessous synthétise les réalisations.

Réalisation des infrastructures sanitaires (BS)	Réalisation de BS au niveau de 190 écoles primaires ; les BS réalisés ont été réceptionnés, aucun rejet n'a été signalé lors de la réception provisoire.
Etude pour l'élaboration d'une stratégie de maintenance des blocs sanitaires des	Etude réalisée en deux missions : - MISSION I : Cadrage de l'étude et

écoles rurales	<p>Identification des principaux problèmes de gestion de blocs sanitaires scolaires en milieu rural ainsi que les tâches à accomplir pour faire face à ces problèmes</p> <p>- MISSION II : Elaboration d'une stratégie organisationnelle en matière de maintenance des blocs sanitaires et développement d'un dispositif de suivi et contrôle de la gestion</p>
Révision des modèles de latrines entre la phase pilote et la phase d'extension	<p>le modèle a été révisé, en partant du modèle mis en place dans la cadre du programme national (PMNEER). Les leçons tirées ont servi pendant la phase pilote à l'actualiser et l'adapter et ce en étroite collaboration avec les techniciens relevant des entités partenaires.</p>

Les activités du DTF qui n'ont pas été mises en œuvre portent sur :

- les essais en matière d'assainissement écologique : A l'exception d'une visite au projet d'assainissement écologique rural dans le village de Dayet Ifrah Une réflexion a été menée suite à cette visite pour vérification de la faisabilité de cette activité en termes de fonctionnement ou de maintenance.

- la construction/réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau pour les écoles :
La réalisation de cette activité ne pouvait aboutir que pour des écoles à effectif élevé et disposant d'une source d'eau à fort débit, gérée par les écoles elles-mêmes. Or, les écoles éligibles se sont avérées en majorité des écoles satellites pour lesquelles cette activité ne sera pas rentable.

Le projet a opté pour une mesure alternative consistant en la dotation par des citernes en plastique, de certaines écoles touchées par les coupures d'eau ou la discontinuité de la desserte en eau.

- la réalisation d'équipements connexes (murs de clôture, fosses d'enfouissement de déchets) : Le projet a dû se focaliser sur l'équipement des écoles en BS au vu du nombre important des écoles qui n'en disposent pas. Quant à leur équipement en murs de clôture, le projet, a œuvré à l'implication effective d'autres intervenants (INDH, CT, Managem, ...).

Activités transversales

- Plan d'Intégration de l'Approche Genre (PIAG)	Élaboration du PAG et du PAE : ces plans ont été réalisés par les CTT Genre et Environnement
- Plan d'Action Environnemental (PAE)	

2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?

La phase pilote de l'intervention a permis de vérifier des faisabilités méthodologiques d'ordres technique, organisationnel et financier. Un apprentissage judicieux des

difficultés rencontrées, a permis d'accomplir en phase d'extension de nets progrès dans la mise en œuvre.

Le regroupement des écoles-cible sur des axes d'accès communs ; une meilleure standardisation des ouvrages et de leurs équipements et une construction correcte des fosses septiques, sont autant de facteurs qui ont amené à une augmentation substantielle des écoles équipées (134 écoles avec BS en 10 mois) et une nette amélioration en qualité.

Autour de ces écoles équipées, l'équipe du projet (direction, animateurs & techniciens) jugée d'ailleurs « *Dynamique, compétente et d'une volonté...contagieuse* »/Backstopping 2017/ a manifestement réussi à développer un tissage social et de transmettre aux bénéficiaires et acteurs locaux impliqués, les outils nécessaires pour une bonne prise en main des réalisations du projet. Les efforts en matière de sensibilisations et de formations ont été importants.

Aussi, l'excellente collaboration obtenue au niveau des autorités locales, en dépit des difficultés institutionnelles du début du projet, a constitué un appui inconditionnel des activités du projet, y décelant un intérêt évident pour leurs populations rurales.

La plus-value du projet s'est surtout traduite par son approche de proximité pour la réalisation de l'infrastructure et de l'accompagnement des AMPTE, des clubs d'environnement, des directeurs et des enseignants.

Aussi, le projet a pu accéder à des écoles dont l'enclavement les a souvent écartées de toute initiative, l'APMNEER a été la seule intervention à les avoir ciblées.

Somme toute, la méthodologie et les outils développés dans le cadre de l'intervention sont devenus des références pour le PMNEER et ses différents partenaires techniques et financiers.

En sus des réalisations concrètes, une prise de conscience a été initiée, comme préalable impératif à une mobilisation commune autour des défis environnementaux et sanitaires à relever, pour une éducation de qualité au sein de l'école rurale.

2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?⁷

Comme explicité dans le point 1.1 (partie 1), les divers facteurs d'influence qui sont intervenus depuis la phase pilote jusqu'à la clôture, ont été d'une intensité et d'un effet variables.

La performance de l'intervention a été affectée par la logique d'intervention elle-même. Le projet a visé principalement un volet éducatif qui consiste en la sensibilisation au niveau des écoles ; un volet loin des attributions du maître d'ouvrage qui portent sur la gestion de l'eau, et en partie l'assainissement. Cette difficulté a découlé à la base de la convention-cadre du PMNEER.

Même la répartition budgétaire qui a favorisé le volet hard plus que le soft, a laissé l'impression que la prestation est plutôt un projet d'infrastructures, ce qui est loin de la vision de l'intervention.

Les modalités d'exécution, notamment celles en cogestion ont nécessité des changements, pour des activités à caractère spécifique afin de faciliter leur réalisation

⁷ Ne mentionnez que les éléments non compris dans le point 1.1 (Contexte), le cas échéant.

Le Ministère de l'Education Nationale a été un partenaire incontournable mais qui n'a pas été institué par la convention spécifique. Cela a constitué un frein et a créé une grande lacune dans la logique d'intervention.

Les orientations du programme national PMNEER ont induit une dispersion des responsabilités entre le MEN, bénéficiaire final des blocs sanitaires placés dans les écoles, et le maître d'ouvrage et également maître d'œuvre, « l'ex SEEE », qui est également le partenaire institutionnel du projet, en partenariat avec Enabel.

Les capacités du maître d'ouvrage en termes de RH et de représentativité dans la zone d'intervention du projet se sont avérées limitées et ont de ce fait entravé la mise en œuvre des activités. Ceci en plus de la centralisation du processus de prise de décision au niveau du ministère.

Le manque de moyens humains et matériels au niveau local a impliqué de facto un rôle de substitution plutôt que d'accompagnement de la part de l'équipe de projet sur place, notamment pour le suivi des chantiers et les visites de terrain.

Côté administratif, même quand un AO aurait abouti, la lenteur des procédures quant à la passation des marchés et à autres actes administratifs appelant l'intervention des autorités de tutelle ; a rendu la tâche encore plus laborieuse pour une concrétisation des actions du projet.

D'autre part, la construction des blocs sanitaires en parasismique a été un enjeu important dont le respect obligatoire de la réglementation induit de façon inévitable des coûts un peu plus élevés.

Par ailleurs, la réalisation des études d'aide à la décision, comme préalables pour asseoir une stratégie, une méthodologie et un monitoring performant, s'est heurté à des retards soit dans le lancement, dans l'identification des prestataires ou dans la planification, ce qui a influencé les délais d'exécution du plan d'action du projet. De plus, et à l'exception du rendu sur l'évaluation du PMNEER, la qualité des autres livrables (étude ligne de base, études socio comportementale et.....) a été en deçà des attentes.

Toutefois des réalisations probantes sont à l'actif de l'équipe du projet qui a veillé à trouver des solutions alternatives. Des initiatives et des mesures d'adaptations, (développées dans le présent rapport), ont été mises en place d'une manière proactive afin de faire avancer les activités de l'intervention.

L'appui assidu des autorités locales n'a pas été en reste pour cet avancement, tant par les délégations régionales du MEN que des Services de l'Eau à Ouarzazate et Taroudant.

2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs

Quelques résultats positifs :

- Les blocs sanitaires représentent bien plus qu'un lieu lié à l'assainissement, ils ont été à l'origine de l'amorce d'un tissu de développement autour des écoles équipées ; qui s'est matérialisé par des actions locales comme :
 - La réalisation de fresques de sujets divers pour l'embellissement des écoles et de leurs classes;
 - La réalisation de jardins au sein même des écoles avec la participation des élèves à leur élaboration.
- Un des résultats encourageants et inattendus également s'est manifesté dans la forte demande formulée par les partenaires et acteurs (APMNEER ou autres,

bénéficiaires de travaux ou non) pour appui et accompagnement en matière de sensibilisation, de formation ou d'appui technique.

- Le kit pédagogique, développé par le projet a fait l'objet d'une demande par l'UNICEF et CARE International auprès d'Enabel pour sa réplique à des fins similaires.
- *« La rotation du corps enseignant peut être perçue aussi comme un impact indirect/inattendu intéressant. Ayant été accompagné dans le cadre du projet, ces professeurs peuvent « exporter » la dynamique vécue dans d'autres établissements et militer pour la réalisation de blocs sanitaires et la prise de conscience de l'environnement dans des écoles démunies » Rapport de résultats 2016.*
- La question des toilettes (latrines) n'est plus un « tabou » mais un droit légitime.
- Les entreprises associées au projet ont acquis davantage un savoir notamment, les volets environnemental et technique.
- Le projet a contribué à une conciliation entre l'école, le corps enseignant, et la famille.
- L'élaboration de la charte de gestion des BS a amené toutes les parties prenantes à se convaincre du principe suivant : « Les BS en tant que propriété commune est la responsabilité de tout un chacun ».

Quelques résultats négatifs :

- Les entreprises adjudicatrices, des PME locales, ont nécessité un appui et un contrôle fréquent et donc un effort de plus de la part de l'équipe de terrain...
- *« La CTB s'est retrouvée dans une situation anormale, où elle est à la fois Maître d'œuvre et contrôleur de travaux. Il convient donc de s'assurer que l'équipe CTB ne prenne pas en charge tous les types de prestations. C'est en effet desservir le développement que d'avoir des animateurs et des animatrices qui vont faire de la maîtrise d'œuvre, et qui s'épuisent à la tâche, sans durabilité » Mission backstopping 2015.*

2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention

Intégration de la dimension genre

Afin de garantir la prise en compte des aspects du genre dans la mise en œuvre du projet, une analyse de genre a été réalisée au cours de l'année 2013. Elle a permis de mieux connaître la situation de départ (Baseline) et a constitué le fondement de la prise en compte des aspects liés au genre dans toutes les étapes du cycle de projet.

L'analyse a permis :

- De cerner les capacités institutionnelles et organisationnelles en matière de genre aussi bien au niveau de la direction du projet qu'au niveau des partenaires et des bénéficiaires ;
- d'établir l'état des lieux des relations entre les sexes ;

- de cerner les problèmes, objectifs et potentiels spécifiques des différents acteurs au niveau des écoles.

Bien que le DTF ait intégré la composante genre comme axe transversal stratégique avec une expertise genre, il n'a pas prévu un budget dédié aux actions spécifiques relatives à l'égalité des genres et au droits des enfants.

La formation en matière de Budgétisation Sensible au genre organisée à Rabat, en 2013 a débouché sur l'adoption de L'outil « Gender Budget Scan » et a permis de faire un suivi du budget et de la sensibilité des dépenses aux préoccupations de l'égalité des sexes.

« Un « budget scan genre » a été réalisé par l'experte genre du siège de la CTB et a été inséré dans le DTF du projet APMNEER. Un CTT en genre a été mis à disposition de façon transversale pour l'ensemble des projets de la CTB au Maroc. Tout cela témoigne de l'intérêt particulier accordé à l'aspect genre par la CTB en général et, la CTB-Maroc en particulier » EF-déc. 2017.

Des actions de sensibilisation sur l'égalité des genres ont été menées aussi bien auprès des membres du Copil et du Comité National du PMNEER, qu'auprès de l'autorité locale, des responsables du MEN, des communes rurales et des directeurs des écoles et des enseignants.

Des ateliers de réflexion organisés dans le cadre de l'analyse genre, des sessions de sensibilisation des AMPTE, la journée mondiale des toilettes, la journée Enabel organisée dans le cadre du WEEC,...sont autant d'actions réalisées dans cette lignée.

« ... L'implication des mères dans les AMPTE est restée minime au niveau du projet...» EF-déc. 2017.

Ceci en raison du contexte socioculturel du monde rural qui ne permet facilement un tel changement.

Aussi, une attention particulière a été accordée à l'approche pédagogique d'animation des sessions de sensibilisation et au contenu des outils pédagogiques développés. Elle s'est surtout focalisée sur les stéréotypes que les supports puissent véhiculer à travers le texte, les images et la portée des messages.

La célébration de la journée mondiale de la femme a permis l'implication de toutes les catégories sociales et leur sensibilisation à l'importance de l'éducation des filles et des garçons.

Intégration de la thématique « environnement »

La thématique environnementale a été au cœur du projet APMNEER. Un CTT en Environnement a été mis à disposition de façon transversale pour l'ensemble des projets d'Enabel au Maroc.

L'analyse de la problématique environnementale liée à l'intervention a pu dégager un constat qui devait et doit encore interpeller l'ensemble des acteurs. Il s'agit du devenir des eaux usées produites par l'utilisation des BS au niveau des écoles, qui de surcroît constituent un milieu social très vulnérable au vu de la présence des écoliers.

La mise en œuvre du projet a nécessité un pilotage basé sur les concepts de la durabilité, en accompagnant les différents acteurs concernés pour minimiser les risques de pollution des sites et les risques de contamination des élèves. Aussi pour atténuer les risques d'impacts négatifs, et surtout pour définir les méthodes d'approches et les procédures à observer à différentes échelles pour la concrétisation de la mise en œuvre des mesures d'atténuation.

Des enjeux de taille se rapportant à cette problématique environnementale qui appelaient à une prise en considération par tous les acteurs afin de minimiser les risques et ce durant les trois phases de vie des blocs sanitaires (Conception, Construction et Exploitation).

Devant cette réalité, l'élaboration et la mise en œuvre participatives d'un PAE spécifique à l'intervention, avec le concours du CTT, s'est imposée. Cela a permis l'identification des principaux risques d'impacts négatifs et la définition de l'ensemble des mesures de leur élimination ou/et leur atténuation. Son exécution par contre, n'a pas été faite convenablement.

La sensibilisation menée par l'équipe de projet a visé le volet « gestion des déchets » notamment, l'importance de la réduction des déchets dans l'environnement. Des techniques de recyclage ont été partagées lors de la célébration des journées mondiales ou lors des ateliers de sensibilisation aux profits des écoliers. Des affiches et Vidéos ont été mis à la disposition des écoles (Kit).

L'instauration des espaces verts a été initiée dans plusieurs écoles, soit par l'équipe soit à travers la dotation des clubs d'environnement ou des acteurs partenaires par les arbres (en coordination avec les Eaux et Forêts).

L'appréciation faite par l'équipe de l'évaluation finale au sujet de la prise en compte des questions environnementale, a dégagé plusieurs constats dont les principaux sont les suivants :

« La question de la qualité de l'eau desservie pour les blocs sanitaires n'a pas été étudiée et analysée dans le cadre du projet APMNEER. La salubrité de l'eau utilisée dans les blocs sanitaires, et qui est implicitement bue par les élèves au niveau des éviers n'est pas certaine ».

Le projet a travaillé en majorité dans des écoles déjà desservies par le biais de la commune ou d'un système autonome du Douar, ce qui suppose déjà la vérification de la qualité de l'eau.

« Dans la majorité des cas du projet le fonctionnement du puits perdu (dit puits d'infiltration), est efficace en présence d'un terrain pulvérulent, relativement perméable, permettant d'atténuer davantage la charge polluante des eaux usées traitées par une fosse septique ».

« Le PAE a été élaboré, intégrant également le volet sécurité de chantiers lors de la phase des travaux. La sécurité des chantiers ne semble pas toujours garantie... des fosses septiques et des puits filtrants parfois non couverts et non protégés ».

« La gestion des déchets solides n'est pas prise en compte au niveau des écoles. L'incinération en air libre interdite par la loi est généralement appliquée... « Le projet avait néanmoins pris en considération l'avis des acteurs locaux lors de l'implantation des fosses en évitant les directions privilégiées du vent, pour éviter le problème d'odeur ».

2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?

M&E

L'équipe de l'APMNEER, comme toutes celles des autres interventions conduites dans la cadre de la coopération belgo-marocaine, a pu bénéficier d'une série de formations autour de thèmes pertinents, visant le renforcement des compétences et du savoir-faire des équipes en matière de gestion de projets. Le suivi-évaluation n'en n'est qu'un volet parmi d'autres, qui versent tous dans l'amélioration de la performance des prestations. Ceci en plus de la mise à disposition des équipes de différents outils de gestion et de rapportage (matrices de suivi, MONOP, Template de rapports, etc...).

12 COPIL, d'une large représentativité, ont été tenus le long de la mise en œuvre du projet (mars 2011---décembre 2017) ; lors desquels les outils de gestion et de rapportage, ont servi de base pour l'appréciation de l'état d'avancement, l'analyse des blocages et la prise de décisions.

Il faut dire que cette instance n'a pas toujours été en mesure de jouer pleinement son rôle de coordination et de prise de décisions. Une recommandation de l'atelier de relance -mars 2014 a porté d'ailleurs sur l'amélioration du fonctionnement, de l'implication et de l'efficacité du COPIL. Toutefois, son apport s'est correctement amélioré avec l'engagement des parties prenantes à concrétiser les décisions de première importance.

Par ailleurs, Il était attendu de l'étude Baseline réalisée en 2013 de proposer des IOV qui permettraient un suivi-évaluation adéquat. « *Les IOV proposés ont concerné uniquement des mesures d'outputs au niveau des 3 résultats* » EF. « *Les indicateurs proposés ne sont pas adéquats et ne permettent pas l'élaboration d'un modèle de suivi-évaluation* » MTR- rapport 2014.

Le système de suivi-évaluation a été basé sur l'information recueillie systématiquement par l'équipe d'animation sur le terrain (par exemple sur base des formulaires d'enquêtes au niveau des écoles). Une information synthétisée ensuite sur le MONOP.

L'équipe du projet a mené une enquête intéressante relative au fonctionnement des BS des écoles ciblées. Cette enquête a pu révéler des précisions sur l'utilisation, le fonctionnement et l'entretien des latrines ; les résultats ont été concluants.

Les missions d'audit

L'intervention a fait l'objet de trois missions d'audit :

Une première mission d'audit de la Cour des Comptes Belge effectuée en décembre 2012. Les recommandations formulées ont concerné des aspects qui sont communs à tous les projets audités (les modalités de financement et leur influence sur le taux de réalisation, la conservation des documents comptables, les marchés publics,...) et d'autres aspects spécifiques à l'APMNEER (Visa des pièces comptables, imputation des rémunérations des CTT, BC/MP). Ces recommandations ont été scrupuleusement prises en charges et vérifiées lors de la mission d'audit suivante.

Un audit interne (OPS Gouvernance interne) qui a porté sur l'analyse de l'organisation opérationnelle et le fonctionnement des projets, est intervenu en mars-avril 2013.

Les thèmes abordés dans le rapport de mission ont concerné la gestion de projet, la gestion des risques, le rapportage, la communication, les outils mis à disposition par le siège, la restructuration de la direction OPS, et enfin autres points spécifiques à l'APMNEER, ayant trait à l'implication du responsable national, au budget versus résultats et à des points d'attention sur la formulation.

Une série de recommandations liée à chaque thème a été formulée et partagée avec les concernés pour commentaires. Les recommandations intégrées dans le rapport final ont été retenues après avoir fait l'objet d'une large concertation entre la Représentation et l'équipe auditrice.

Le suivi de ces recommandations a été effectivement pris en compte par les parties cibles.

Les RH du projet ont pu bénéficier de formations axées sur les principes d'une gestion performante du projet. La qualité du suivi et du rapportage s'est vue améliorée avec une meilleure exploitation des outils dédiés.

Aussi, les changements urgents qui devaient s'opérer, notamment la nomination d'un responsable national à proximité de la zone d'action du projet et la reconsidération de la phase d'extension, se sont inscrits dans l'ordre du jour des instances de décision (COPIL, ...).

Une troisième mission d'audit, conduite dans le cadre du mandat du Collège des Commissaires/ BDO-Réviseurs d'entreprises Belges est intervenue en mars 2015.

En plus des recommandations destinées à améliorer certains aspects des procédures internes que ce soit au niveau du projet ou de la représentation ; la mission a encore souligné les deux difficultés, déjà signalées lors des audits précédents. Il s'agit du manque manifeste d'appropriation du projet dans le contexte institutionnel au niveau des autorités ministérielles, et qui entraîne un retard considérable dans son exécution ; aussi de la centralisation des décisions à Rabat, notamment celles liées aux dépenses en cogestion, bien loin du lieu d'exécution du projet.

Les MTR & ETR

Une revue à mi-parcours est intervenue dans un premier temps en décembre 2013, soit à deux ans après la mise en œuvre effective de la prestation.

Décider de la réaliser a été crucial, dans la mesure où elle devait apprécier les résultats atteints durant la phase pilote, suggérer des réajustements, et surtout proposer des scénarios pour la phase d'extension. Seulement le premier livrable (janvier 2014) n'a pas pu offrir des résultats concluants.

Une révision de la revue a eu lieu au 1^{er} trimestre 2014 qui a débouché sur un atelier de relance du projet, tenu le 28 mars 2014 et qui a offert l'occasion de *« tenir un débat franc et constructif entre les partenaires du projet et a permis de relever et d'analyser les contraintes de gestion et les difficultés qui ont limité l'atteinte des résultats escomptés »* **CR- Atelier de relance.**

Les recommandations issues de cet atelier ont été pertinentes et approuvées par toutes les parties prenantes. Leur suivi a fait l'objet d'une analyse par l'équipe de l'évaluation finale qui a conclu que *« les recommandations de la revue à mi-parcours (y compris les recommandations issues de l'atelier de relance), ont été*

faiblement prises en compte dans la phase de transition entre la phase pilote et la phase d'extension. Ce, pour les raisons suivantes : la MTR a juste précédé la "mise en sursis" du projet par la menace des coupes budgétaires au niveau du gouvernement belge ce qui a paralysé en partie le projet, mais également par la faible réactivité de la coordination du projet et du COPIL, qui a voulu se concentrer sur les activités clés de la mise en œuvre du projet, notamment la réalisation accélérée des infrastructures des BS ».

La revue finale a eu lieu courant octobre 2017, soit à 6 ans après le démarrage effectif de l'intervention (livrable définitif en décembre 2017).

Elle devait répondre à un champ d'évaluation générique, portant sur la performance de l'intervention, avec une attention particulière aux critères « Efficacité » et « Durabilité » et également à des questions d'évaluation spécifiques, à savoir : L'examen de la prise en considération des recommandations issues de la MTR, des audits, des backstopping, ...); l'identification des leçons à tirer du modèle intégré développé, de la conception des outils d'animation, du processus d'accompagnements au niveau local ; les perspectives d'une réplication de ces acquis et d'une contribution à l'amélioration des actions futures ; la durabilité des chartes (contrat multi-acteurs) ;...

Cette revue a débouché sur une série de recommandations ciblant les différents organes de l'intervention, et d'autres d'ordre général.

Quelques-unes de ces recommandations ont été concrétisées pendant la courte période qui a précédé l'échéance de la CS, d'autres ont trouvé écho lors du séminaire de capitalisation tenu en février 2018.

Toutefois, il n'y a pas lieu d'affirmer si toutes les recommandations de cette évaluation ultime du projet ont été suivies d'effet.

Les Backstopping

6 missions d'appui ont rythmé la mise en œuvre de l'APMNEER :

- Une mission conduite en décembre 2011 (Georges Pierseaux), suite à laquelle il a été recommandé un suivi plus rigoureux des instances et modalités de mise en œuvre des prestations, aussi au vu de l'importance de dresser un état des lieux intermédiaire avec le Conseiller des Opérations.
- Une deuxième mission, en concrétisation de cette recommandation, menée en avril 2012 par le Conseiller OPS Maroc (Sébastien Coppieters) avec comme objectifs de proposer des modalités pour opérationnaliser les instances de gouvernance de proximité (CTS, CSP, ...); d'examiner le volet suivi-évaluation et de réfléchir avec les équipes sur l'identification et la mise en place de l'Assistance Technique perlée.
- Deux missions de backstopping par l'expert environnement Enabel, Claude Croizer seul (octobre 2013, mars 2014) ; deux autres, en étant accompagné par un consultant externe (avril 2015 et mars 2017).

Les objectifs de ces missions ont porté sur des volets cruciaux de l'intervention, et à des périodes décisives de son cycle de gestion.

Les deux derniers backstopping se sont penchés principalement sur la mise en place d'une stratégie d'accompagnement de la maîtrise d'œuvre ; la vérification des impacts des sensibilisations et formations conduites par l'équipe du projet auprès des bénéficiaires directs ; la maintenance des installations réalisées ; l'analyse des

scénarii proposés pour la suite du projet ; la capitalisation des résultats de la période pilote ; la définition de stratégie de sortie et sa validation avec les acteurs locaux et institutionnels.

L'évolution des constats et le suivi des recommandations de la mission 2015 ont été examinés lors de la mission 2017 qui elle-même a débouché sur des leçons à tirer, des conclusions et deux recommandations, l'une pour la stratégie de clôture et l'autre relative à l'atelier de capitalisation.

Le suivi des recommandations de ces missions a été en grande partie pris en considération ; selon la possibilité et la faisabilité (contexte ; contraintes techniques ; réactivité du partenaire ;...).

Controlling

2 missions de controlling, axées sur le volet « Administration & Finances » ont été conduites sur la zone du projet, par la LAF et la Contrôleur Régional. Elles ont concerné l'APMNEER et d'autres prestations de la coopération belgo-marocaine.

3 Durabilité

Dans le présent chapitre, les interventions doivent, en répondant aux questions infra, décrire de quelle manière les résultats atteints seront pérennisés et si une stratégie de sortie spécifique a été mise au point afin d'y veiller.

3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

L'intervention a visé spécifiquement que les filles et les garçons des écoles primaires rurales ciblées puissent avoir accès à des installations sanitaires au sein de leurs écoles, qui soient adaptées et gérées de façon durable.

Les frais liés aux ouvrages, à la maintenance et à l'entretien des structures sanitaires ne sont pas assurément couverts.

Pouvoir préserver ces « bénéfiques » au-delà de l'intervention dépendra, entre autres, de l'évolution des contextes institutionnel, politique et économique.

- Un changement capital a été opéré dans les thématiques des projets, mis en œuvre dans le cadre de la coopération au développement belge au Maroc. La continuité par rapport aux thématiques sectorielles (agriculture et eau/assainissement) se trouve alors compromise.

Les acteurs institutionnels concernés, peu informés d'ailleurs à ce sujet, seront appelés à prendre en compte ce changement et tenter à limiter ses incidences pour une valorisation ultérieure des acquis de l'APMNEER, notamment celles liés à l'assainissement.

En outre, l'approvisionnement en eau reste un préalable à la viabilité des structures sanitaires mises en service. Or, la desserte en eau des écoles ciblées n'est pas assurée de manière pérenne et ce pour des raisons contextuelles (Rareté, branchements illicites, ...)

Le PNAR qui est en cours de développement offre une possibilité d'inscription de

quelques écoles de la zone du projet APMNEER, dans son plan d'action. Aussi, les activités sous APMNEER pourraient bien servir les différentes initiatives en cours pour la mise en œuvre du PNAR.

- D'un autre côté, une des recommandations de « la Vision stratégique de la réforme 2015-2030 » a porté sur un renforcement du réseau des écoles communautaires. Dès lors, la probabilité que les écoles satellites ciblées par l'APMNEER puissent se trouver par la suite confrontées à l'abandon pour manque d'effectif, n'est pas nulle.

La viabilité des ouvrages passe par une appropriation de leur mode d'utilisation et d'entretien de la part des usagers et des responsables de l'école.

Le projet a encouragé des liens de synergie et de partenariat avec les partenaires locaux ; le secteur privé et les communes rurales. Il a également proposé le recours à une mobilisation des fonds afin de couvrir durablement les frais inhérents à la maintenance et l'entretien de ces installations.

3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Comme signalé plus au début, l'implémentation du projet au niveau national, a dû pâtir depuis le démarrage, des effets d'un ancrage institutionnel "embrouillé". Ce qui a engendré des conditions peu favorables à une appropriation ultérieure par les organes de ce montage institutionnel

En plus, le coût des blocs sanitaires de l'APMNEER –jugé d'ailleurs élevé par l'ensemble des intervenants du PMNEER (Services Techniques de la Province, Services Eau, et Services Techniques du MEN)- limite l'appropriation du modèle technique de ces BS.

En revanche, au niveau provincial, les représentants des institutions partenaires ont démontré un grand intérêt pour le projet. Cela s'est illustré dans leur participation et implication lors de la mise en œuvre, dans le suivi des activités et la recherche des solutions aux difficultés rencontrées sur le terrain, liés au raccordement en eau potable des écoles, le choix de l'emplacement des blocs sanitaires ; et aussi dans l'organisation des événements et des échanges entre les écoles.

Il importe de signaler que l'implémentation des activités du projet a été assortie d'une prise en considération des résultats des études sur les aspects socio-culturels et comportementaux de la population en milieu rural. Ce qui a permis l'engagement de la population cible et celui des autres acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre.

« Cette stratégie a différencié le projet des autres programmes similaires ».

Les plans types des BS ainsi que les CPS ont été partagés au niveau des Provinces (Division d'urbanisme et d'environnement) avec le MEN ou, avec d'autres projets (Unicef ; ANDZOA). *« Les fiches « cartes d'identité » des écoles, développées par le projet ainsi que les plans de recollement, facilitent aux écoles et à la Délégation Provinciale de s'approprier les infrastructures et peuvent être consultées pour la maintenance et les réparations ».*

Il faut dire aussi que le projet a pu contribuer à l'ancrage d'une culture éco citoyenne, au sein de l'établissement scolaire, laquelle constitue l'une des grandes priorités de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2017-2030.

Les bénéficiaires finaux (les élèves et leurs familles, le corps enseignant, les AMPTE, les clubs d'environnement) ont été enthousiastes et reconnaissants pour les réalisations du projet. Ils ont démontré une disposition manifeste à soutenir la préservation de ces acquis.

Sauf que la durabilité des outils et méthodes du modèle intégré, notamment auprès de ces bénéficiaires n'est pas vraiment assurée :

L'approche de sensibilisation adoptée par le projet ainsi que le processus développé pour assurer la gestion sanitaire des BS, se sont appuyés sur des ressources locales au niveau de l'école. Or en absence de mesures permettant l'appropriation par les nouveaux enseignants et directeurs, la rotation du corps enseignant que connaît le secteur éducatif (particulièrement dans le milieu rural) risque bien d'entraver la durabilité de ces acquis.

De même pour les clubs environnement qui sont souvent constitués d'élèves admis dans les deux dernières années du primaire et qui devraient quitter l'école pour le collège, risquant ainsi de dissiper la dynamique que les séances de sensibilisation assurées par l'APMNEER, auraient créés. Les AMPTE ne sont pas en reste du moment où les parents se sentent généralement ne plus être concernés par l'école dès que leurs enfants la quittent.

De plus, les outils faisant partie du modèle développé, n'ont pu faire l'objet d'une appropriation par le CSN, par les CSP ou au niveau des écoles.

Par ailleurs, une charte de gestion des latrines, a été élaborée de manière participative (province, communes rurales, conseil de gestion, Enabel) par l'équipe du projet et validée par toutes les parties prenantes dans le cadre du comité de suivi technique et du comité de pilotage. Sa mise en application a laissé au départ prévoir des résultats abordables en matière de durabilité de ces structures. Seulement, à défaut d'un accompagnement ultérieur pour rappeler les responsabilités de chaque acteur et actualiser les engagements, la charte risque un manque d'appropriation par les différents acteurs.

3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

La prestation est intervenue, en appui au PMNEER : une initiative traduisant les orientations de la politique nationale en matière de mise à niveau environnementale des écoles rurales. De plus, la région d'intervention que ce soit celle de la phase pilote ou celle décidée pour l'expansion a été longuement marquée par une collaboration fructueuse entre les institutions nationales au niveau régional et l'agence belge. De ce fait, les attentes en termes d'appui politique à fournir à l'intervention étaient assez réelles.

Sauf que le degré de cet appui attendu s'est avéré peu significatif et ce pendant une bonne période de la mise en œuvre du projet.

Le montage institutionnel de départ, une collaboration peu profitable entre les 3 principaux partenaires (Environnement/ Eau/ Education) ; le CSN qui ne se sentait

pas propriétaire de l'intervention APMNEER ; une direction du projet partagée entre Rabat et Ouarzazate, une centralisation du pouvoir de décision sont des facteurs parmi d'autres, ayant contribué à une faible interaction entre l'intervention et le niveau politique.

La direction du projet a tenté d'inciter les institutions partenaires, chargées de mettre en œuvre cet appui, à prendre les mesures nécessaires. L'interpellation à ce sujet à l'occasion des COPIL et d'autres instances de décision a eu des effets minimes quant à l'apport de solutions efficaces et durables.

La nomination du chef de service Eau à proximité de la zone d'action du projet a été un pas vers l'accélération du processus d'exécution. Aussi, l'implication des autorités au niveau provincial a été d'un apport considérable pour la concrétisation des actions du projet.

Maintenant que le produit final de l'intervention est devenu une « propriété » du MEN, la durabilité des réalisations du projet dépend essentiellement de la disposition de ses structures décentralisées à poursuivre l'appui fourni.

« Les ouvrages construits sous la supervision du Ministère délégué chargé de l'Eau deviennent, à leur réception définitive, propriété de l'Education nationale (MEN) qui aura alors le devoir normalement de gérer, entretenir et maintenir en bon état ces installations mais aucune formalité n'entérine pour l'instant cette étape pour assurer le contrôle et l'accès durable à ces infrastructures. Toutefois, la propriété des ouvrages est un point important qui se pose. Un partenariat dans ce sens avec le MEN et la société civile permettrait d'ancrer ces valeurs et garantir la durabilité des actions entreprises » EF.

3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Dans le cas de l'APMNEER, il n'y a pas lieu de parler de contribution -au sens direct- à la capacité institutionnelle et de gestion.

En revanche, il y a lieu de souligner que la construction des blocs sanitaires nécessitait un accompagnement bien étudié des bénéficiaires directs afin de soutenir la mission principale du projet.

Des formations et des sessions de sensibilisation ont été dispensées dans le cadre de l'intervention, autour de thèmes proposés en fonction des besoins prioritaires de la population cible.

Le résultat 2 a visé en grande partie le renforcement des capacités des bénéficiaires ; notamment les acteurs locaux ((AMPTE, Clubs d'environnement, Conseils de gestion,...))

43 513 personnes dont 19 739 filles et femmes ont participé à différentes sessions de sensibilisation et de formation, organisées avec la participation effective de la société civile.

Aussi ; les représentants des institutions partenaires ont pu bénéficier de différentes formations (SIG ; Genre ; droit des enfants ; management des projets ...)

Par ailleurs, l'éducation à l'environnement est un apprentissage qui repose sur une approche de proximité. Le transfert du savoir et du savoir-faire acquis par ces groupes, risque de se dissiper pour des raisons de mobilité (enseignants, directeurs d'école, ...).

4 Enseignements

4.1 Enseignements tirés

Tirez les enseignements importants de l'expérience de l'intervention. Les enseignements tirés sont de nouveaux savoirs qui doivent demeurer dans la mémoire institutionnelle d'ENABEL et des partenaires. Ils peuvent être tirés d'activités, d'outputs, de l'outcome, de la gestion des risques, des thèmes transversaux, des politiques sectorielles, etc. (ou d'une combinaison de niveaux ou de tout autre aspect de l'intervention et de son contexte).

Les leçons à retenir de l'expérience de cette intervention se rapportent à différentes composantes et périodes d'exécution de la prestation.

- **L'ancrage institutionnel bien défini d'un projet doit faciliter sa mise en œuvre et son appropriation ultérieure :**

Un montage institutionnel peu adapté a marqué le projet depuis le démarrage. Ce qui a davantage compliqué son implémentation au niveau national.

*« La présence régulière sur le terrain d'un responsable national aurait été indispensable au bon suivi et au soutien des équipes du projet auprès des partenaires régionaux et provinciaux » **Revue finale –déc. 1017.***

- Une intervention a plus de chance de réussir si :
 - le maître d'ouvrage est lui-même le propriétaire final du produit.
 - La logique d'intervention est bien définie notamment quand l'objectif final du projet porte sur le social plus que sur l'infrastructure.

- **Moyens d'appui mis à la disposition de l'équipe APMNEER, non tous mis à profit :**

Il y a eu des occasions manquées, telle l'assistance technique perlée, prévue pour renforcer l'équipe sur les aspects liés à la direction du projet et au volet assainissement écologique.

Ces moyens n'ont pas été mis en œuvre en raison de difficultés à définir les besoins prioritaires à temps. En revanche, le projet a fait appel au service du prestataire belge Almadius pour un appui au suivi technique des chantiers.

Des appuis perlés externes ont été également prévus, notamment pour assurer la communication auprès des parties concernées et aussi pour instaurer un système de suivi/évaluation. La procédure a été lancée sans toutefois aboutir.

*« Des assistances perlées étaient prévues également pour les sensibilisations mais, compte tenu des capacités solides de l'équipe du projet, celles-ci n'ont pas eu d'intérêt en dehors de la capitalisation des actions menées, des méthodologies appliquées et des supports produits » **Mission Backstopping 2017***

Aussi, la plupart des études confiées à des consultants externes (Etude ligne de base, étude socio-économique, appui du BE pour la construction, revue à mi-parcours) se sont révélées peu rentables pour le projet.

- **L'apprentissage de la phase pilote pour une phase d'extension profitable :**

*« La phase pilote du projet a été considérablement longue. La durée aurait pu, dès le début, être réduite avec une meilleure appropriation au niveau national, avec le backstopping pour le suivi de l'évolution du projet sur base des résultats, suivant un chronogramme réaliste et avec l'implication d'appuis perlés externes (notamment en communication et en suivi/évaluation) » **Revue finale –déc. 1017.***

Les expériences négatives et positives de la phase pilote ont bien été mises à profit à l'issue de la phase d'extension, qui de ce fait a été bénéfique et productive.

L'optimisation de la sélection géographique des écoles ; une revue technique du fonctionnement des fosses septiques ; une plus grande autonomie des institutions locales en matière de participation et de choix stratégiques ; les marchés lotis géographiquement pour susciter l'intérêt des PME et activer le démarrage des travaux ; une équipe de projet plus opérante et de plus en plus performante : Ce sont là les principales améliorations, ayant permis d'aller de l'avant pendant la phase d'expansion ; surtout, il y a lieu de souligner le changement d'approche opéré pour la sensibilisation qui s'est basée sur des coordonnateurs (professeurs volontaires) comme relais pour assurer le transfert du savoir, chacun dans son école.

*« Un appui perlé de type backstopping aurait été plus intéressant, plus tôt dans la phase pilote » **Mission backstopping 2017.***

Par ailleurs, le manque de moyens humains et matériels au niveau provincial a freiné le rythme de mise en œuvre de certaines actions. L'équipe recrutée par la CTB a dû jouer un rôle de substitution plutôt que d'accompagnement, pour combler ce manque, notamment pour le suivi des chantiers et les visites de terrain.

Une situation, qui a subsisté même dans la phase d'extension

Enfin, la capitalisation périodique pour une valorisation des résultats du projet, aurait été bénéfique après la phase pilote, elle aurait permis de valider les outils et les méthodes facilitant la diffusion et l'appropriation ultérieure des acquis.

- **La portée pertinente des ateliers de formation et des actions de sensibilisation :**

*« La construction de blocs sanitaires sans un accompagnement correct et complet aurait mené sans nul doute à manquer la cible du projet » **Mission backstopping 2017.***

Les efforts déployés par le projet en matière d'accompagnement assidu des acteurs a été une des clés du succès de l'intervention.

Les actions de sensibilisation et de formation induisent généralement, en sus de l'acquisition du savoir et des nouvelles pratiques, des changements d'attitudes et de comportements. Dans le cas de l'APMNEER, cette initiation à une modification comportementale a permis d'amener à une prise en main des ouvrages par les populations locales.

- **La conception internalisée des outils d'animation et leur réplique éventuelle :**

Certes, le kit pédagogique a trouvé un écho très favorable auprès de la population cible et a été validé par les pédagogues du MEN. Il a également suscité de l'intérêt auprès de l'UNICEF et CARE International pour une éventuelle duplication.

Par contre, la conception des messages, des dessins et des affiches, développés à la bonne initiative des animateurs du projet, aurait pu être appuyée par une expertise pointue en imagerie/conception d'outils, afin de garantir la qualité et une meilleure adaptation à la sensibilisation en classe. Sauf qu'il n'y a eu aucun budget prévu à cet effet.

- **Les résultats et les leçons de l'intervention sont profitables au PMNEER :**

Les aboutissements de l'APMNEER auraient permis de retenir une stratégie d'intervention générale pour le PMNEER.

La revue finale du projet a souligné les aspects qui méritent d'être validés et diffusés :

- Ceux ayant trait à la coordination et l'organisation de l'intervention, à savoir : La coordination au niveau provincial entre les services de l'Eau, le CSP et le MEN ; l'organisation des travaux par lots dans un rayon géographique limité pour encourager les PME locales ; l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage ; l'opérationnalisation de l'outil géo référencé et les actions de sensibilisation.
- Ceux ayant trait au modèle intégré, à savoir : les critères d'éligibilité proposés ; la fiche d'identification des écoles qui peut être standardisée ainsi que la fiche de fonctionnement des BS ; la charte à introduire au niveau des écoles avec la responsabilisation de la commune et du comité de gestion.

- **L'accompagnement des AMPTE :**

L'intérêt accordé par le projet aux AMPTE est indispensable étant donné que la responsabilité de l'éducation est appelée à être partagée entre l'école et la famille. Sauf que la mobilisation des parents pour la gestion des écoles n'est pas toujours évidente, dans les milieux ruraux de surcroît.

Le projet a fait un effort considérable pour associer les AMPTE à la gestion des BS, mais, leur réactivité a été souvent limitée. Certaines AMPTE priorisent d'autres actions et s'investissent plus dans l'amélioration de l'infrastructure et de la logistique même de l'école (citernes, espaces verts), que dans la gestion des BS.

Ci-dessous en intégralité les « leçons apprises » partagées lors du séminaire de capitalisation :

- *Impliquer et responsabiliser les collectivités territoriales. Les outiller en savoir et savoir-faire en termes d'assainissement ;*
- *Elaborer des plans de communication pour la sensibilisation des enfants et jeunes aux thèmes de l'environnement et du développement durable ;*
- *Formaliser des partenariats avec le MEN pour l'encadrement des enseignants sur les questions des droits des enfants, de l'égalité de genre et sur l'environnement ;*

- *Prendre en considération la nécessité de prévoir un budget spécifique pour le genre ;*
- *Impliquer les ONG travaillant sur les questions des droits des enfants et de l'égalité des genres dans l'encadrement des acteurs (AMPTE) et des élèves.*

4.2 Recommandations

Une recommandation est une décision à prendre, adressée à un des utilisateurs du rapport final. Ces recommandations doivent être aussi spécifiques que possible. Opérationnalisez les recommandations en ajoutant la « Source » et le « Public cible »

- *Les recommandations peuvent s'avérer pertinentes pour :*
- *la stratégie par pays*
- *la stratégie sectorielle*
- *une prochaine intervention*
- *la stratégie de sortie*

Comme mentionné dans les parties précédentes du présent rapport, l'intervention a fait l'objet d'une étude baseline, d'une revue à mi-parcours faite en deux temps et bouclée par un atelier de relance, de missions de backstopping, de missions d'audit et d'une revue finale.

Un séminaire de capitalisation est venu en février 2018, couronner les 7 années de la vie du projet(CS).

Autant d'actions de suivi, d'appui et d'accompagnement qui ont été toutes assorties d'une série de recommandations dont la majorité a trouvé écho auprès de son public cible en cours d'exécution.

Les recommandations énoncées ci-dessous sont celles issues de l'évaluation finale, formulées dans son rendu définitif du ... décembre 2107 (soit à quelques mois de la clôture du projet), et celles émanant du séminaire de capitalisation.

<ul style="list-style-type: none"> - action/projet 'AECID). - Systématiser la contractualisation multi-acteur par la charte ; prévoir une affiche à coller dans l'établissement scolaire, rappelant le rôle du conseil de gestion (et permettant d'informer les nouveaux arrivants dans le corps enseignant). 		L'institution partenaire + Le PMNEER + Enabel
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une certaine rationalisation des coûts supportés pour la réalisation des BS, entre partenaires 	Une prochaine intervention	
<ul style="list-style-type: none"> - Traiter en profondeur de (et cas par cas) la problématique de pérennité de l'alimentation en eau pour les écoles branchées et renforcer les travaux de prospection des eaux souterraines au niveau des écoles non raccordées (associer éventuellement les ABH). - Le PNAR : une opportunité pour la prise en charge de certaines actions de l'APMNEER 	Durabilité des structures sanitaires	
<ul style="list-style-type: none"> - Enclencher des débats auprès des partenaires au sujet de la réhabilitation des latrines non fonctionnelles et la formalisation d'un sous-programme de mise à niveau des latrines existantes seraient intéressants. 	Continuité dans le cadre d'une prochaine intervention	
<ul style="list-style-type: none"> - Accorder plus d'importance à la gestion des déchets solides, l'inscrire comme composante inhérente et significativement budgétisée dans le programme PMNEER 		
<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les PME locales et alléger le circuit comptable pour les paiements. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Un contrôle des normes d'hygiène des écoles et des blocs sanitaires est indispensable, voire même instaurer des sanctions en cas de négligence, afin de préserver la santé des enfants/ Le ministère de la Santé devrait y être associé. 		

Recommandations issues du séminaire de capitalisation

Encourager et renforcer le rôle et l'implication de la société civile dans toutes les étapes des projets
Mettre en place un mécanisme de coordination et de communication interinstitutionnelle
Améliorer la coordination et l'harmonisation entre les différents programmes œuvrant dans le même secteur
Augmenter l'implication du SEDD et du MEN pour une meilleure appropriation ; Amener toutes les parties concernées par la problématique sanitaire scolaires à s'approprier le projet
Mobiliser des fonds pour assurer la gestion et l'entretien des blocs sanitaires et des espaces verts
Contribuer à mettre en place des structures organisées et solidaires pour assurer la durabilité (AMPTE, Assoc Dev) / Externaliser les prestations d'animation à des acteurs locaux

PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

Suivi des décisions

Décision	Période identification	Source	Action(s)	Responsable	Avancement	Statuts
Entamer les préparatifs pour l'organisation d'un atelier de capitalisation et de clôture du projet pour Avril-Mai 2017;	mars-15	COFIL	- Valider le programme de l'atelier; - Préparer les documents de l'atelier; - Préparer la logistique de l'atelier	DP/DRPE		
Lancer les appels d'offres relatifs à l'achat de quatre (4) véhicules utilitaires pour le compte du partenaire;	oct-15	COFIL		DP/DRPE	Réalisé	CLOSED
Basculement de la ligne budgétaire A/01/08 de la cogestion vers la régie	déc-16	COFIL	- Préparer et valider le rapport de changement budgétaire; - Changement du budget au niveau de FIT ;	DP/CTB	Réalisé	CLOSED
Lancer les appels d'offres relatifs à l'alimentation en eau potable des écoles rurales au niveau des provinces de Taroudant et Ouarzazate	oct-15	COFIL	Identifier le besoin et préparer le CPS et envoi pour ANO de lancement	DP	Aucune suite en attendant la décision de l'Etat belge quant à la coupe budgétaire	OPEN
Recruter l'assistance technique perlée	févr-13	Rapport opérationnel	Refaire les TDR et relancer le marché	DP	Aucune suite en attendant la décision de l'Etat belge quant à la coupe budgétaire	OPEN
Approuver les réaménagements budgétaires	avr-16	Rapport opérationnel	Approuver la nouvelle répartition budgétaire par l'ensemble des membres de COFIL	DRPE/CTB/DB	PV de la réunion de COFIL est signé en juillet 2016	CLOSED
Procéder au lancement du marché relatif à l'assistance technique pour le suivi des travaux de construction des blocs sanitaires en Octobre 2015 ;le partenaire s'engage à examiner les possibilités offertes par la réglementation pour engager cette prestation, étant donné que celle-ci ne figure pas dans le programme prévisionnel annuel.	mai-15	Backstopping	Elaborer un dossier d'appel d'offre à l'assistance technique pour le suivi des travaux de construction	DP	Lancement de marché en Novembre 2015 et il est en cours d'attribution	CLOSED
Le COFIL décide de clore la phase purement pilote de l'intervention et d'étendre son action, en ce qui concerne les constructions de latrines, aux provinces de Ouarzazate et Taroudant avec un accent particulier sur Taroudant. Il décide également que l'intervention devra mener une action pilote et prudente, y compris de construction, sur	déc-12	MTR	Etablir des lettres de remerciement et d'information aux Gouverneurs des provinces pilote.	DRPE	C'est fait par la CTB	CLOSED
			Etablir des lettres d'information aux Gouverneurs des provinces d'extensions,		C'est fait par la CTB	

Chefchaouen. En ce qui concerne les activités de sensibilisation (Soft), il est décidé d'étendre les actions de l'intervention aux provinces qui expriment un besoin et qui disposent de ressources qui assurent le suivi et l'accompagnement à côté de l'équipe projet.			Procéder au redéploiement de l'équipe terrain et préparation de son installation dans les provinces d'extension,	DRPE/CTB	C'est fait par la CTB et a saisi par écrit le partenaire pour information et un appui a été assuré par le partenaire pour installation des équipes dans les locaux des services eau.	OPEN
			Organiser une réunion de réflexion entre les membres de comité nationale sur la stratégie d'intervention dans les provinces d'extension (soft et hard)	DRPE	Rien n'a été initié	
			Organiser un séminaire de clôture de la phase pilote	DRPE/CTB	L'équipe terrain a préparé tous les documents nécessaires à cet évènement et envoyé pour qu'il soit entériné auprès des membres de comité de suivi national à Rabat mais pas de suite jusqu'à ce jour	
Valider le nouveau cadre logique ;	déc-13	Rapport Résultat			Réalisé	CLOSED
Valider le plan d'action environnemental (PAE);	nov-13	Rapport opérationnel			Réalisé	CLOSED
Affiner et développer l'outil cartographique d'aide à la prise de décision pour qu'il soit utile à tous les départements partenaires ;	oct-13	Backstopping	Mobiliser une expertise en la matière pour développer et l'adapter selon le besoin de tous les départements	MdCEau/CE	ATJ engagé par la CTB, a été chargé d'élaborer les TDRS de la prestation en question tout en répondant aux besoins de tous les partenaires	CLOSED
Lancement dans les meilleurs délais du marché d'Assistance Technique Perlée	févr-13	Rapport opérationnel	Procéder au lancement de CSC suivant les procédures Belge Donner l'ordre de service de commencement du marché	CTB	Le marché a été lancé en date du 16/08/2014	CLOSED
Convoquer, dans les meilleurs délais, une réunion élargie de coordination à l'ensemble des acteurs partenaires (MEN, Départements de l'Eau et de l'Environnement).	juil-13	Rapport opérationnel	Préparer et organiser la réunion de coordination (programme et ordre de jour)	DP	Rien n'est initié	OPEN
			Etablir un PV de réunion formulant minutieusement les décisions et recommandations à soulever au prochain COPIL	MdC Eau		
Lancement du marché relatif au recrutement d'une Assistance Technique Perlée fin août ;	juil-13	COPIL 5	Lancer le CSC relatif à l'Assistance Technique Perlée	DP	Le CSC est lancé pour la fin 2014	CLOSED

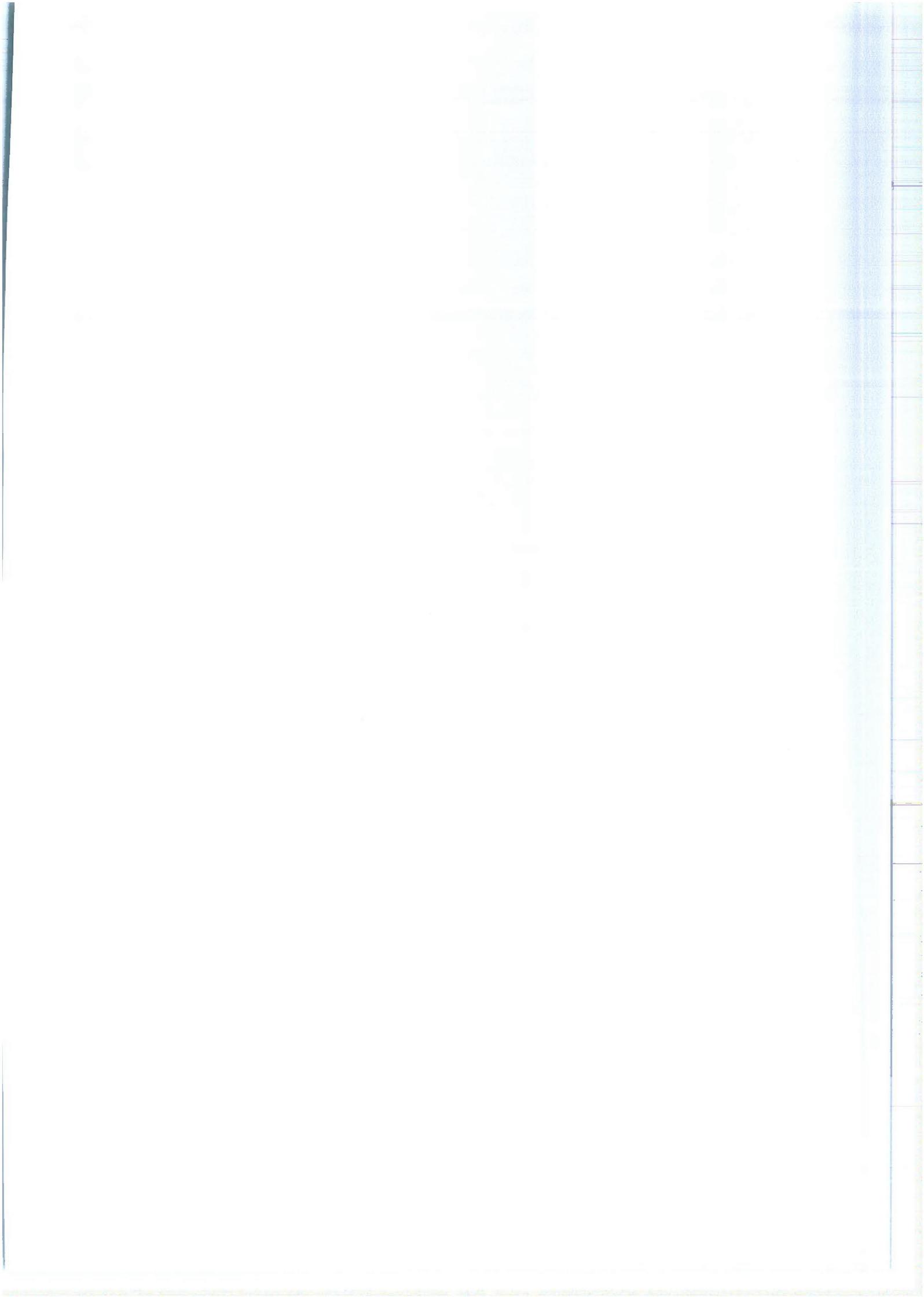
Tenir des réunions de comité de Pilotage trimestriellement	févr-13	COPIL 4	Préparer le rapport sous revu et l'envoyer aux membres de comité 15 jours avant la tenue de réunion	DP	Réunion de 5 ^{ème} COPIL tenue le 25 juillet 2013	CLOSED
			Préparer la présentation; préparer les correspondances avec l'ordre du jour et envoyer aux membres de COPIL;	DP et département de l'eau		
Améliorer la circulation de l'information auprès de l'ensemble des partenaires par l'élaboration d'une feuille de route et d'une matrice de suivi des réalisations et des décisions mensuellement.	févr-13	COPIL 4	Signature de PV du COPIL	CTB et partenaire	PV n'a été signé qu'en septembre 2013	CLOSED
			Préparer la matrice de suivi des recommandations et l'envoyer aux concernés	DP		
			Envoyer aux membres de COPIL pour prendre acte et suivi			
Renforcer les efforts en impliquant davantage le responsable national du projet	févr-13	Rapport résultat 2012	Etablir un plan d'action avec la coresponsable bien détaillé pour la mise en œuvre des activités du projet	Partenaire	Aucune initiative	OPEN
			Planifier et organiser des réunions périodiques avec l'équipe de terrain			
Confier plus de responsabilités au Chef de Service Eau au niveau provincial	févr-13	Rapport trimestriel	Déléguer des responsabilités au niveau local	partenaire	Rien n'est initié	OPEN
Organiser une réunion restreinte pour discuter des blocages rencontrés et des solutions envisageables ;	févr-13	Rapport opérationnel	Préparer et inviter les concernés à la réunion de réflexion (programme et ordre de jour)	DP	Des réunions sont organisées et réalisées par le MEF/DB et discussion autour des blocages au niveau de la chaîne des dépenses et engagements.	CLOSED
			Etablir un PV de réunion formulant les solutions ou alternatives comme recommandations à soumettre au prochain COPIL		Une réunion de restitution des résultats des GT est tenu en février 2014 sur laquelle il a été décidé de procéder à l'élaboration d'un manuel de procédure.	
Département de l'Eau s'engage à prendre en charge la validation des plans types des latrines par un bureau d'étude, sur ses propres fonds,	févr-13	COPIL 4	Envoyer les documents préparés par l'équipe de terrain	DP	Réalisé	CLOSED
			Engager un bureau d'étude pour étudier et valider les plans et CPS	partenaire		
Approuver les réaménagements budgétaires relatifs à l'augmentation des lignes budgétaires A/02/01 : ligne de	févr-13	Rapport opérationnel	Etablir la nouvelle répartition budgétaire	DP	Réalisé	CLOSED

base et Z/02/02 achat des véhicules			Assurer les changements sur le FIT	LAF		
Tenir des réunions de comité de Pilotage trimestriellement ;	janv-12	Rapport opérationnel	Tenir la prochaine réunion en octobre 2012	DP	Echéancier n'a pas été respecté	CLOSED
Disposer d'une matrice de suivi des recommandations du COPIL, avec un suivi mensuel ;	janv-12	Rapport opérationnel	Préparer la matrice de suivi des recommandations en définissant les actions à prévoir pour satisfaire les décisions tenues lors de COPIL	DP	Aucun suivi n'a été accordé à cette matrice	OPEN
			Partager la matrice avec les membres de COPIL et la mettre à jour au fur et à mesure	DP /MEN/MEN/Dép . Eau et Envir.		
Désignation d'un Chef de Service provincial de l'Eau au niveau d'Ouarzazate qui sera chargé et responsable du suivi du projet durant la phase pilote ;	mars-12	Rapport opérationnel	Désignation et nomination d'un chef de Service Eau à la Province de Ouarzazate.	Département de l'Eau	c'est fait mais la délégation de suivi de projet n'est pas encore donné.	CLOSED
Désignation de M. Ismail ZOUNDI, cadre de la DRPE, comme point focal du programme à Rabat ;	janv-12	Rapport opérationnel	Désignation officielle de M. ZOUNDI et envoi de la correspondance relative à la CTB.	Département de l'Eau	M. Zoundi reste un point focal uniquement pour suivre quelques activités du projet depuis Rabat mais ne réglant pas le problème de gestion opérationnelle du projet et également de prise de décision	CLOSED
Renforcement du Comité de Suivi Provincial pour assurer un suivi de proximité du projet,		Rapport opérationnel	Saisir le Comité National de Suivi pour appui du fonctionnement des Comités de Suivi Provinciaux	DP et département de l'eau	rien n'a été initié	En cours
Tenue des réunions de comité de pilotage trimestriellement,		COPIL 1	Tenir la prochaine réunion en mars 2012	DP	l'échéancier n'a pas été respecté	CLOSED
Mission sur le terrain dans les deux provinces pilotes Zagora et Tinghir: constituer les comités provinciaux, informer les acteurs locaux de l'objet et la portée du projet + modalités d'exécution, vérifier la disponibilité des locaux pour l'équipe du projet et définition des besoins en moyens généraux.		COPIL 1	Préparation de la mission (préparation et envoi des courriers, préparation de la logistique, préparation des présentations,..)	CTB	Réalisé	CLOSED
			Préparation de l'installation de l'équipe de projet	DP et département de l'eau	Problème de disponibilité des bureaux	
La ligne Z_02_02 bascule de la modalité cogestion vers la modalité régie		Rapport opérationnel	Inscrire la nouvelle répartition budgétaire sur le FIT	DP	Réalisé	CLOSED
			Faire signer le PV du COPIL et l'envoyer au siège	CTB/MEF/MEM EE		

Recommandations issues des audits			
Décision	Période d'identification	Responsable	Statuts
Prévoir les formations adéquates du personnel (« train the trainer »).	avr-13	RR et PO	OPEN
Intégrer la méthode de gestion des risques à la méthodologie de gestion de projet.		CTB siège et RR	OPEN
Développer des modèles de rapport sur base de la méthodologie de gestion de projet		RR et PO	OPEN
A plus long terme, automatiser le flux d'information à partir des projets /utilisation appropriée des Templates		CTB siège, RR et PO	OPEN
Ne pas se limiter uniquement au taux d'exécution des projets en tant qu'indicateur de performance des réalisations des projets.		CTB siège	OPEN
Procéder à l'évaluation de la pertinence des outils existants pour les projets et rendre plus accessible les outils aux membres du personnel en fournissant les formations adéquates à ces outils		CTB siège	OPEN
Revoir la phase d'extension du projet à différentes régions et se poser la question de la faisabilité d'une telle extension au vu des distances à parcourir		RR, PO et projet	CLOSED
Avant la fin de 2014, consolider les acquis de la phase pilote (stratégie, méthodologie, boîte à outils)	déc-13	DP	OPEN
Dans la formulation des interventions dans le secteur Eau/Assainissement/Hygiène, nous recommandons l'implication systématique du Ministère de la Santé dans le COPIL afin d'assurer la bonne coordination.		CTB siège	OPEN
La responsabilisation de la direction MdEau dans le COPIL ;			OPEN
Marchés: Atténuer le formalisme excessif afin de permettre la concurrence, d'éviter des appels infructueux et éviter des retards importants dans l'exécution des projets.	mars-15	Direction du projet	CLOSED
Recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours			
Avant la fin de 2014, consolider les acquis de la phase pilote par la production d'une stratégie, d'une méthodologie, et des outils nécessaires pour la bonne exécution du PMNEER.	déc-13		OPEN
Augmenter l'implication des autres partenaires et notamment le MdEnv et le MEN dans l'exécution de la phase d'expansion.	déc-13		OPEN

Dans la formulation des interventions dans le secteur Eau/Assainissement/Hygiène, nous recommandons l'implication systématique du Ministère de la Santé dans le COPIL afin d'assurer la bonne coordination.	déc-13		OPEN
Afin d'améliorer le suivi des travaux, la direction MdEau définit les responsabilités à chaque niveau pour le maître d'ouvrage et suivi des travaux	déc-13		CLOSED

Étiquettes de lignes	Budget A	Budget B	Total Budget	Requisitions	Purchase orders	GRN + Reg. Invoices	Total commitments	Actuals	Available
MOR1004011	5.000.000,00	0,00	5.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.910.149,16	89.850,84
Total général	5.000.000,00	0,00	5.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.910.149,16	89.850,84



2 Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution directe belge	5.000.000 €	4.768.984,72 €	95%	Dépenses et taux arrêtés au 30 novembre 2018
Contribution du pays partenaire	18.804.000 MAD			
Autre source	Aucune autre source à signaler			



3 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
Personnel national mis à disposition par le pays partenaire :		
Rachid MADAH / Responsable National / DRPE	H	
Ismail ZOUNDI / Chargé du suivi du projet / DRPE	H	
Omar EL BRINI/ Chargé du suivi des travaux / Service Eau Ouarzazate	H	
Fadna SYAM / Responsable de suivi technique / Service Eau Ouarzazate	F	
Abdelaziz EL MOKHTARI / Responsable de suivi technique / Service Eau Taroudant	H	
Mohamed ABD CHIEKH/ Chargé du suivi des travaux / Service Eau Taroudant	H	
Personnel d'appui, recruté localement par ENABEL :		
Fatima AIT BEN ALLA/ Coresponsable	F	DU 1/11/2011 AU 31/08/2017
Bouchra NASSIF / RAF	F	DU 1/11/2011 AU 31/07/2015
Fatima SABIB/ Animatrice	F	DU 1/11/2011 AU 31/07/2017
Ghizlane AIT EL MAHJOUB	F	DU 1/11/2011 AU 31/05/2017
Youssef HAMMOUDOU / Technicien	H	DU 1/11/2011 AU 31/05/2017
Abdellah MEZZAN / Technicien	H	DU 1/11/2011 AU 31/05/2017
Mohamed ETTAKI / Technicien	H	DU 1/11/2011 AU 31/10/2016
Asma BENKAIDI/ Technicienne	F	DU 1/11/2011 AU 31/10/2017

Wahiba ZAKARIA/ Animatrice	F	DU 1/11/2011 AU 28/09/2012
Mohammed HAJI / Animateur	H	DU 1/11/2011 AU 31/12/2012
Moha HMICH/ Technicien	H	DU 1/11/2011 AU 24/12/2012
Saïd GHANIMA / Technicien	H	DU 1/11/2011 AU 05/11/2012
Khadija ASSARI	F	Juillet 2012---2016
Mohammed FEZZAZ	H	Juin 2012---juin 2015
Les deux CTT ont été affectés sur d'autres interventions que l'APMNEER		
EL Hassane AMESKANE / Animateur	H	DU 1/02/2013 AU 31/05/2017
Lahoussaine ID HAKOU / Animateur	H	DU 1/05/2013 AU 31/07/2017
Rachid LAKHCHACH / Technicien	H	DU 2/05/2013 AU 31/10/2017
EL Mehdi BAHLOUL / Technicien	H	DU 2/05/2013 AU 05/09/2014
Hanane BABLAL / RAF	F	DU 1/11/2015 AU 31/8/2017
Personnel de formation, recruté localement :		
Personnel international (hors ENABEL) :		
Experts internationaux (ENABEL) :		
Assistants Juniors: Appui ponctuel		
Jonathan DE BRANDT	H	
Marie LES ENFANTS	F	

4 Marchés publics

Registre des Marchés Publics

Code ministère si applicable	Intitulé du CSC	Type de marché	Date de passation	Budget prévu (€)	Montant final du marché passé (€)	Montant final de la facture (unité monétaire)	Montant final de la facture (équival. en €)	Attributaire	Avenant	
CSC MOR-242	CSC MOR-242 Acquisition de 4 véhicules pick up de type 4x4 double cabine	Fournitures	Infructueux aucune offre reçue (relancé voir MOR265)	82 500,00	Infructueux aucune offre reçue (relancé voir MOR265)	NA				
CSC MOR-265	CSC - Acquisition de 4 véhicules pick-up de type 4x4 double cabine	Fournitures	20/12/2012	96 500,00	93 818,18	1 034 670,00	93 818,18	SUPER AUTO	REGIE	
CSC MOR-281	Marché de service pour une assistance technique perle	service	Infructueux	60 000,00	Infructueux	Infructueux	Infructueux	Infructueux	NA	
Marché N°08/2013/DRPE	<u>AO N°51/2013</u> : Concernant l'étude socioculturelle et comportementale du monde rural sur le problème sanitaire en milieu scolaire	service	25/12/2013	30 000,00	25 363,64	279 000,00	25 730,64	OBERMEYER PLANEN+BERATEN GMBH SARL	NA	
Marché N°09/2013/DRPE	<u>AO N°52/2013</u> : Concernant l'étude l'inventaire des acteurs, des méthodes et des outils de sensibilisation environnementale et pour l'élaboration d'une stratégie appropriée au projet	service	30/12/2013	30 000,00	24 454,54	242 099,93	22 410,44	OBERMEYER PLANEN+BERATEN GMBH SARL	NA	
	la réalisation des travaux de construction des blocs sanitaires dans les écoles primaires en milieu rural des Provinces de Zagora et de Tinghir	Travaux	AO infructueux délai de publication des modifications au règlement de consultation n'est pas respecté	937 500,00	Appel d'Offre infructueux le délai de publication des modifications concernant le règlement de consultation n'est pas respecté	Appel d'Offre infructueux le délai de publication des modifications concernant le règlement de consultation n'est pas respecté	Appel d'Offre infructueux le délai de publication des modifications concernant le règlement de consultation n'est pas respecté	Appel d'Offre infructueux le délai de publication des modifications concernant le règlement de consultation n'est pas respecté	NA	

AOO N°77 2013/DRPE	Lot N°1 : Travaux De Construction De Blocs Sanitaires Dans Les Ecoles Primaires En Milieu Rural Dans Les Communes Rurales Relavant De La Province De Zagora- Tranche I	Travaux	Infructueux lot relancé Voir AOO N° 146/DRPE/2013	176 995.00	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	NA	
AOO N°77 2013/DRPE	Lot N°2 : Travaux De Construction De Blocs Sanitaires Dans Les Ecoles Primaires En Milieu Rural Dans Les Communes Rurales Relavant De La Province De Zagora- Tranche II	Travaux	Infructueux lot relancé Voir AOO N° 146/DRPE/2013	196 020.00	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	NA	
Marché N°14/2013/DRPE	Lot N°3 : Travaux De Construction De Blocs Sanitaires Dans Les Ecoles Primaires En Milieu Rural Dans Les Communes Rurales Relavant De La Province De Tinghir - Tranche I	Travaux	26/03/2014	163 987.00	176 609,09	1 644 165,29	152 472,92	STE SOUFOUH ATLAS	NA	
AOO N°77 2013/DRPE	Lot N°4 : Travaux De Construction De Blocs Sanitaires Dans Les Ecoles Primaires En Milieu Rural Dans Les Communes Rurales Relavant De La Province De Tinghir - Tranche II.	Travaux	Infructueux lot relancé Voir AOO N° 146/DRPE/2013	146 330.00	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	Infructueux lot relancé Voir MOR323 AOO N° 146/DRPE/2013	NA	
Marché N°01/2014/DRPE	AOO N°146 Lot N°1 : Travaux De Construction De Blocs Sanitaires Dans Les Ecoles Primaires En Milieu Rural Dans Les Communes Rurales Relavant De La Province De Zagora- Tranche I	Travaux	20/03/2014	176 995.00	179 910,90	1 771 936,50	164 635,20	STE IGHREM DE TRAVAUX SIGHTRAD	NA	
Marché N°02/2014/DRPE	AOO N°146 Lot N°2 : Travaux De Construction De Blocs Sanitaires Dans Les Ecoles Primaires En Milieu Rural Dans Les Communes Rurales Relavant De La Province De Zagora- Tranche II	Travaux	19/03/2014	196 000.00	223 913,63	2 184 910,47	201 702,06	IKEFRANE ENTREPRISE	NA	

AOO N°146 2013/DRPE	Lot N°3 : Travaux De Construction De Blocs Sanitaires Dans Les Ecoles Primaires En Milieu Rural Dans Les Communes Rurales Relavant De La Province De Tinghir - Tranche II.	Travaux	Infructueux (relancé voir MOR 349	146 330,00	Infructueux (relancé voir MOR 349	NA				
AOO N°01 2014/DRPE	AO N°01/2014 relatif aux travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles primaires en milieu rural dans la province de Tinghir- Tranche II	Travaux	Infructueux lot relancé voir MOR372	146 330,00	Infructueux lot relancé voir MOR372	NA				
AOO N°92 2014/DRPE	AO N°92/2014 relatif aux travaux de construction des blocs sanitaires dans les écoles primaires en milieu rural dans les communes rurales relevant de la province Tinghir - Tranche II	Travaux	Infructueux lot relancé voir MOR397	146 330,00	Infructueux lot relancé voir MOR397	NA				
Marché N° 46/2014/DRPE	AO N° 120/2014 : Etude de conception et mise en œuvre d'un outil géo-référencé de sélection des écoles bénéficiaires du projet APMNEER	services	Mission I achevée et mission II en cours de finalisation	40 909,00	32 332,56	325 500,00	32080,12	INGENOV sarl	NA	
AON N°01 2014/DRPE	Négocié avec publicité: Travaux de construction des blocs sanitaires dans les écoles primaires en milieu rural dans les communes rurales relevant de la province Tinghir - Tranche II	Travaux	Infructueux non-conformité des offres au CPS	146 330,00	Infructueux	Infructueux	Infructueux	Infructueux	NA	
Marché N°28/2015/DRPE	AOO N° 22/2015 - Lot 1 Travaux de construction des blocs sanitaires dans les écoles primaires en milieu rural dans les communes rurales de Alnif, Tilmi et Aït Youl	TRAVAUX	01/02/2016	107357,22	88719,65	965536	83393,21	STE TRIKA	NA	
Marché N°29/2015/DRPE	AOO N°22/2015 -Lot 2 Travaux de construction des blocs sanitaires dans les écoles primaires en milieu rural dans les communes rurales de Souk Lakhmiss, Ait Sedrate Gharbia, Ait Sedrate Charkia, Ighil Mgoun et Iknioun	TRAVAUX	01/02/2016	100396,36	112651,84	1225990	103792,98	IKEFRANE ENTREPRISE	NA	

Marché N°61/2015/DRPE	AOO N°145/2015 : Etude de mise en œuvre d'une stratégie de maintenance des blocs sanitaires des écoles rurales bénéficiaires du projet APMNEER	Service	01/02/2016	20322,71	18921,96	201500	10021,56	TOUT PROJET	NA
Marché N°59/2015/DRPE	AOO N° 147/2015 - LOT 1 Assistance technique et suivi des travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales dans la province de Ouarzazate - Projet APMNEER-	Service	28/03/2016	62 292,05	55 663,97	En cours	54851,82	B-E-POL SARL	NA
Marché N° 60/2015/DRPE	AOO N°147/2015 -LOT 2 Assistance technique et suivi des travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales dans la province de Taroudant - Projet APMNEER-	Service	07/03/2016	85 951,94	91 069,60	980000	90528,61	GCIM	NA
Marché N°38/2015/DRPE	AOO N°148/2015 - LOT 1 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes de Frija, Tazmourt, Lamhadi et Lkoudia Lbida Projet AMPNEER	TRAVAUX	07/03/2016	124972,27	115738,53	En cours	111325,06	STE CHARIKAT BOURRAH	NA
Marché N°45/2015/DRPE	AOO N°148/2015 - LOT 2 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Lkhnaïf, Ahi Ramel, Lagfifat, Tidsi Nissandalen, Sidi Boumoussa, Issen et Sid Ahmed Omer Projet AMPNEER	TRAVAUX	07/03/2016	169496,30	158749,18	En cours	156605,57	IKEFRANE ENTREPRISE	NA
Marché N°46/2015/DRPE	AOO N°148/2015 - LOT 3 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Igoudar, Lmhara, Oulad aïssa et Tafangolte Projet AMPNEER	TRAVAUX	14/03/2016	183276,34	171066,82	En cours	170370,39	IKEFRANE ENTREPRISE	NA

Marché N°47/2015/DRPE	AOO N°148/2015 - LOT 4 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant de la commune rurale de Ait Igass -Projet AMPNEER	TRAVAUX	21/03/2016	94810,53	91130,94	En cours	90681,93	STE IMSAADEN	NA
Marché N°49/2015/DRPE	AOO N°148/2015 - LOT 5 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Elfid et Arazane -Projet AMPNEER	TRAVAUX	21/03/2016	141908,50	138 525,23	En cours	138432,52	STE CHARIKAT BOURRAH	NA
Marché N°71/2015/DRPE	AOO N°149/2015 - LOT 1 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant de la commune rurale de Telouat -Projet APMNEER-	TRAVAUX	04/04/2016	120 822,55	112 368,74	1209200,00	107292,83	IKEFRANE ENTREPRISE	NA
Marché N°57/2015/DRPE	AOO N°149/2015 - LOT 2 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Iminoulaoune et Toundoute -Projet APMNEER-	TRAVAUX	28/03/2016	207 795,74	207 436,11	2232220,00	195191,73	SOGETRACOF	NA
Marché N°58/2015/DRPE	AOO N°149/2015 - LOT 3 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Ouisselssate, Khezama et Siroua -Projet APMNEER-	TRAVAUX	04/04/2016	189 069,31	178 075,46	1916270,00	171548,19	STE CHARIKAT BOURRAH	NA
Marché N°51/2015/DRPE	AOO N°170/2015 - LOT 1 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Ouzioua, Tisrass, Toubkal et Iguidi -Projet APMNEER-	TRAVAUX	14/03/2016	125 150,18	125 243,01	1347740,00	124366,56	STE TIZAL	NA

Marché N°52/2015/DRPE	AOO N°170/2015 - LOT 2 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Tassoufi, Agadir Mloule et Zagmouzen -Projet APMNEER-	TRAVAUX	14/03/2016	141 908,50	133 465,29	1436220,00	133122,82	STE CHARIKAT BOURRAH	NA	
Marché N°53/2015/DRPE	AOO N°170/2015 - LOT 3 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Assais et Sidi Hssaine -Projet APMNEER-	TRAVAUX	21/03/2016	94 810,53	93 624,19	1007490,00	94225,93	STE TIZAL	NA	
Marché N°54/2015/DRPE	AOO N°170/2015 - LOT 4 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Talmakante, Argana et Sidi Moussa El Hamri-Projet APMNEER-	TRAVAUX	18/03/2016	103 329,94	103 806,34	1117060,00	90753,29	STE CHARIKAT BOURRAH	NA	
Marché N°61/2016/DRPE	AOO N° 101/2016/DRPE-LOT1 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Tinzart, Igoudar Mnbaha et Iglj - Taroudant Tranche III-	TRAVAUX	01/02/2017	219 794,91	183 893,20	1943935,00	34455,21	STE TIMQUITE NEGOCE SARL	NA	
Marché N°62/2016/DRPE	AOO N° 101/2016/DRPE-LOT2 Travaux de construction de blocs sanitaires dans les écoles rurales relevant des communes rurales de Deir, Sidi Boumoussa, Sidi Moussa El Hamri, El Koudya El Bieda et Ahl Rmal - Taroudant Tranche III-	TRAVAUX	01/02/2017	212 119,44	179 984,40	1902235,00	160183,1	ENTREPRISE IMSAADEN SARL	NA	
Marché N°06/2017/DRPE	AOO N°01/2017/DRPE: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES DANS LES ECOLES RURALES RELEVANT DES COMMUNES RURALES DE AIT MAKHLOUF, SIDI BOURJA, SIDI DAHMAN, TIDSI NISLDANE ET HMAR LAGLALCHA - PROVINCE DE TAROUDANT	TRAVAUX	04/07/2017	182 992,56	146 047,74	1596740,00		Société Quatium De Commerce	NA	

Date du Bon Cde	N° Bon Cde	Mode d'exécution	Type De prestation	Activités	Date PV évaluation des offres	Titulaire Bon Cde	Estimation en DH	Montant du Bon de Cde (Euro)	Montant du Bon Cde (DH)	Date de réception	Date du paiement
13/12/2012	05/2012/DRPE	Cogestion	Service	Etude Ligne de Base	07/11/2012	Metis Conseil	88 000,00	7 498,66	84 000,00	01/10/2013	05/08/2013

Total Dépenses Cogestion (€)	Remboursements/Marchés	2 720 174,69
	Remboursements/BC(s)	7 498,66
	Total/REM/COG	2 727 673,35

5 Accords d'exécution

Il n'y a pas eu d'accords d'exécution dans le cadre de l'APMNEER

6 Équipements

Listez les équipements acquis durant l'intervention

Type d'équipement	Coût	
	budgété	réel
Equipement bureaux	10 000	12 780,29
Matériel informatique et consommable	23 000	23 111,49

7 Cadre logique original tiré du DTF :

	Cadre Logique	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	Objectif global Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Drâa, de la Moulouya et du Loukkos			
OS	Objectif spécifique Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires au niveau des écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'écoles ciblées équipées dont les sanitaires adaptés sont utilisés et bien entretenus - Pourcentage d'élèves et enseignants appliquant les normes des bases d'hygiène et d'environnement - Croissance du nombre d'enrôlement scolaire dans les communes partenaires au projet, y compris le nombre de filles - Taux d'abandon scolaire des filles et garçons au primaire en baisse - Taux de maladies hydriques infantiles dans les communes partenaires au projet en baisse 	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données consolidées du MEN, du SEEE, des ABH et de l'ONEP - Etude 'baseline' - Base de données des écoles partenaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités nationales et provinciales continuent de considérer l'enseignement dans les écoles rurales ainsi que leur assainissement comme prioritaire
R 1	Résultat 1 Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans le PMNEER sont définis, connus et appliqués - Le Comité de suivi ainsi que les Comités Provinciaux des provinces partenaires du projet sont opérationnels et se réunissent régulièrement - Un cadre méthodologique pour le PMNEER a été développé, communiqué et mis en œuvre – puis évalué - Le programme national avance suivant la planification prévue - Les blocages institutionnels sont rares - Des outils informatiques de sélection des sites, de cartographie, et de gestion des données sont opérationnels et effectivement utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels du programme national PMNEER - Rapports des Comités Provinciaux - Plan de formation et rapport d'évaluation - Rapports du projet - Programmes informatiques du projet - Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de personnel administratif à tous les niveaux suffisamment qualifié et expérimenté - Les différents niveaux de l'administration sont suffisamment motivés pour mettre en œuvre de façon optimale le programme PMNEER ainsi que la convention entre le SEEE et le MEN
R 2	Résultat 2: La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des écoles couvertes par le projet, dont les blocs sanitaires installés sont correctement entretenus - Des personnes (gardien, concierge ou élèves...) ont été désignées pour assurer l'entretien des sanitaires - Les Comités de gestion scolaires des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du MEN - Rapports des Comités Provinciaux - Rapports du projet - Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité suffisante d'enseignants motivés dans les écoles rurales - Autorités locales, cadres enseignants et communautés suffisamment ouverts aux principes d'hygiène scolaire et d'accès à l'éducation pour les filles - Associations locales effectivement

	<p>à l'implication des différents acteurs ainsi que des mesures de gestion et d'entretien correctement appliquées</p>	<p>partenaires sont effectifs et se réunissent régulièrement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les associations (APMTE..) et les comités sont associés à la gestion sanitaire des écoles et jouent un rôle actif - Les outils pédagogiques utilisables dans le cadre du projet ont été recensés, identifiés, évalués - Les outils pédagogiques appropriés ont été fournis - Des formations sur l'utilisation de ces outils ont été données, ces formations ont été évaluées - Les outils pédagogiques sont effectivement utilisés sur le terrain - Pourcentage d'enseignants, écoliers et membres de la communauté ayant amélioré leurs connaissances en matière de comportements sains - Pourcentage d'enseignants, écoliers et membres de la communauté adoptant des pratiques hygiéniques améliorées (lavage des mains avec savon / élimination sécurisée des excréta / traitement et stockage sécurisé de l'eau à domicile) - La gouvernance des écoles rurales est améliorée - Les écoliers (filles et garçons) sont des agents efficaces de changements pour la promotion des pratiques saines et respectueuses de l'environnement dans leurs communautés - Les acteurs de terrain ont été recensés et, le cas échéant, contractés pour des fonctions d'animation, de sensibilisation ou de formation - Taux de fréquentation scolaire dans les communes partenaires du projet, y compris celui des filles 		<p>constituées et désireuses de collaborer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des contrats de collaboration entre le projet PMNEER et les écoles incluant leur communauté ont été conclus et respect des engagements de chaque partie - Des activités de sensibilisation continue et de suivi des écoles et de leur communauté sont effectivement mises en œuvre par les autorités - Capacité suffisante des organismes de formation nationaux - Des formateurs/trices qualifiés et motivés sont disponibles pour le projet - L'École de la Réussite joue pleinement son rôle (octroi effectif de la subvention de 49999 dirhams) ;
3	<p>Résultat 3: Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les plans-type et le choix des matériaux tiennent compte des critères coût/efficacité, du confort des usagers, des thèmes du genre et de l'environnement - Les blocs sanitaires réalisés sont bien adaptés aux besoins et au contexte socioculturel des écoles - Dans les écoles partenaires le ratio élèves/toilettes sont conformes aux normes nationales - Les usagers des écoles partenaires disposent d'un 	<ul style="list-style-type: none"> - Plans-type du SEEE - Rapports du MEN - Rapports des Comités Provinciaux - Rapports du projet - Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités locales, cadres enseignants et communautés ouvertes à des technologies et des plans plus appropriés au contexte climatique - Mise en disponibilité effective de la part du MEN de moyens pour la maintenance des équipements - Communautés locales prêtes à contribuer en nature ou financièrement

	<p>volume d'eau potable journalier suffisant pour répondre à leurs besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion des blocs sanitaires et des équipements d'adduction d'eau est organisée de manière à assurer un entretien quotidien et une maintenance régulière - Des moyens sont prévus pour l'entretien des équipements et sont effectivement alloués et utilisés 		<p>à la réalisation d'une partie des équipements scolaires et à leur maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'AEP - Coûts de construction et taux de change EUR/Dhs restent relativement stables
	Activités pour atteindre le Résultat 1	Moyens	Contribution belge
R 1	Résultat 1 : Cadre Institutionnel, méthodologie et outils de mise en œuvre du programme national PMNEER opérationnels		Coûts en Euros
A 1.1	Sur base d'une évaluation détaillée du programme national, définition de la stratégie institutionnelle et opérationnelle et mise en place des différents organes (Comité de Suivi National, Comités Provinciaux, Conseil de gestion des écoles)	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet	15.000
A 1.2	Réalisation d'une enquête socioculturelle et comportementale du monde rural face aux questions sanitaires en milieu scolaire et inclusion de ses conclusions dans la stratégie du programme	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Genre projet	25.000
A 1.3	Inventaire des acteurs, méthodes et outils existants de sensibilisation environnementale et élaboration d'une stratégie et d'outils appropriés aux besoins du projet	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Environnement projet	30.000
A 1.4	Élaboration participative et expérimentation d'une méthode et d'un outil informatique géo référencé de sélection des écoles bénéficiaires suivant des critères objectifs et normés	Consultance internationale (meilleure pratiques internationale) et nationale Assistance Technique perlée	40.000
A 1.5	En coordination avec les agences concernées, élaboration de la structure d'une base de données informatique par province de gestion des infrastructures scolaires et de leurs équipements sanitaires	Consultance nationale Assistance Technique perlée	20.000
A 1.6	Renforcement des capacités des différents acteurs institutionnels du programme y compris via participation/organisation de séminaires et voyages d'étude (Sensibilisation environnementale, genre, gestion administrative et financière, passation de marchés, techniques de construction écologique...)	Consultances nationales et internationales Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Environnement/Genre projet	60.000
A 1.7	Équipement des différents organes en charge de la mise en œuvre du projet		15.000
A 1.8	Communication du programme national auprès du public et diffusion des leçons apprises	Consultance nationale Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Environnement/Genre projet	43.000
	Activités pour atteindre le Résultat 2	Moyens	Contribution belge

2	Résultat 2 : Gestion sanitaire des écoles ciblées, leur maintenance et la promotion des thèmes transversaux assurées grâce à l'implication des différents acteurs ainsi que des mesures de gestion et d'entretien correctement appliquées		Coûts en Euros
2.1	État des lieux complet des conditions sanitaires, de la gestion sanitaire, de l'encadrement des écoles ainsi que toutes données nécessaires à l'évaluation future des indicateurs et information sur le programme auprès des acteurs	Services de l'eau/Académie co-Responsable Ingénieurs projet Animateurs/trices	6.000
2.2	Sur base des demandes formulées par les écoles, définition des priorités d'intervention à l'aide des outils élaborés par le projet	Services de l'eau/Académie co-Responsable Ingénieurs projet	6.000
2.3	Sensibilisation continue (personnel pédagogique, comités de gestion, associations de parents, élèves et autres intervenants) et accompagnement des procédures quotidiennes de nettoyage des équipements sanitaires, des infrastructures et des enceintes scolaires de l'ensemble des écoles ciblées par le programme national dans les 2 provinces pilotes, puis généralisation	Expert Environnement projet Animateurs/trices	396.000
2.4	Échange d'expériences de gestion scolaire entre comités de gestion	Expert Environnement projet Animateurs/trices	45.000
	Activités pour atteindre le Résultat 3	Moyens	Contribution belge
3	Résultat 3 : Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable		Coûts en Euros
3.1	Expérimentations en matière d'assainissement écologique (toilettes sèches, bio gaz) ainsi que d'énergies renouvelables en milieu rural (panneaux solaires, éolien)	Assistance technique perlée co-Responsable Ingénieurs projet	81.600
3.2	Revue des normes et des différents modèles d'équipements sanitaires en vue de l'optimisation du modèle type	Assistance technique perlée co-responsable Ingénieurs projet	12.000
3.3	Élaboration participative et application d'une stratégie en matière de maintenance des équipements sanitaires et des systèmes d'adduction d'eau des écoles ciblées	Assistance technique perlée co-Responsable Ingénieurs projet	12.000
3.4	Construction/ réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau pour les écoles ciblées	Services de l'eau Consultance nationale Assistance technique perlée co-responsable Ingénieurs projet	140.000
3.5	Construction/ réhabilitation des infrastructures sanitaires adéquates dans les écoles ciblées ainsi que d'autres équipements connexes (murs de clôture, fosses d'enfouissement des déchets...)	Services de l'eau Assistance technique perlée co-Responsable Ingénieurs projet	2.940.000
3.6	Appui et formation continue des services concernés en matière de suivi de chantier	co-Responsable Ingénieurs projet	240.000

8 Matrice de monitoring complète

Incluez la dernière version (intégrale) de la matrice de monitoring

Il s'agit de la même matrice reportée dans la partie 2.1.

9 Outils et produits

Mentionnez, dans cette annexe, tout matériel disponible sur les effets de l'intervention ou toute expérience engrangée en appliquant des méthodes ou outils spécifiques.

- Publications (scientifiques)
- Rapports de capitalisation
- Matériel audiovisuel
- Autres ressources
- Approche/système M&E
- Méthodologies

Les produits phares réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont les suivants:

- Base de données des écoles ;
- Les plans types des blocs sanitaires ;
- Un kit pédagogique (mallette pédagogique) de sensibilisation prenant en considération les droits des enfants, l'éducation à l'environnement, au genre, l'éducation à l'hygiène scolaire, la préservation des blocs sanitaires, ...
- Fiches (identité école, fiche pédagogique ; profil environnement,...), affiches, guides informatifs, livrets, brochures, CD (s) interactifs, ...
- Des reportages vidéo rapportant les activités phares du projet, des témoignages, des appréciations,...
- Un reportage photographique riche en symboles, illustrant différentes phases de la vie du projet...
- Une « poésie du moment » écrite par un responsable du Conseil des Oulémas, vantant les mérites de l'intervention ;
- Un contrat multi-acteurs (charte) de maintenance et entretien des BS ;
- Un rapport de capitalisation ;